Décembre 2014/Janvier 2015 - N° 32-33

INVESTIR AU CAMEROUN

GRANDS CHANTIERS
AGRICULTURE
ENERGIE
MINES
INDUSTRIE
SERVICES
FINANCE

AGRICULTURE
Cap sur la transformation

Promote 2014 : 1000 exposants 31 pays 150 000 visiteurs

Claude Altermatt : « *Le Cameroun dispose d'une stabilité politique mais aussi macro-économique* »

IL Y A DU SERVICE DANS L'AIR

La valeur n'attend pas le nombre des années. 2 ans au compteur, un personnel hautement qualifié, des appareils régulièrement révisés, des valeurs , une vision, un sourire, l'étoile du Cameroun est bel et bien lancée sur sa trajectoire. Voyagez sereins, voyagez Camair-co.

Une nation, une compagnie, une étoile. Camair-co.

www.camair-co.cm

Camair-Co
L'étoile du Cameroun

Yasmine Bahri-Domon, directrice de la publication

2015, l'année des défis économiques au Cameroun

Les pages du calendrier se referment sur l'année 2014 dans un contexte très particulier pour le Cameroun. Le pays a commémoré le Cinquantenaire de la Réunification au pied du Mont-Cameroun, à Buea, tout en se fixant le défi de rester un Etat fort, uni et souverain.

Au plan économique, le Cameroun, en 2014, a été une destination prisée par les investisseurs étrangers qui gardent confiance dans ce pays au sous-sol riche et en friche, une nation au potentiel humain qualifié, un patronat actif et dynamique, des opérateurs économiques proactifs et ouverts… Le Cameroun a offert mille opportunités aux investissements au cours de l'année qui fuit sans se retourner. Comment saurait-il en être autrement ? Le climat des affaires simplifié est propice aux investissements. Le pays est en chantier du nord au sud et de l'est à l'ouest, partout les grues sont en rotation, des pelleteuses creusent, des bétonneuses broient la pierre, tournent le ciment, tandis que les édifices sortent progressivement de terre à Lom Pangar, Memeve'ele et Mekin pour ce qui concerne la construction simultanée des barrages hydroélectriques. Douala aussi est en chantier avec les travaux du deuxième pont sur le Wouri. Mballam est en mouvement avec le début effectif du chantier du fer, le port en eaux profondes de Kribi est quasi opérationnel… Partout, le Cameroun bouge, signe évident de sa vitalité dans la mise en œuvre des projets structurants. 2014 a permis au Cameroun de sortir de la léthargie de 4,8% de croissance économique observée fin 2013, pour projeter une hausse indicielle de plus de 6% en 2015.

On l'aura compris, 2015 sera l'année de l'accélération de la croissance si le pays veut respecter le rendez-vous de l'émergence en 2035. C'est le sens du Conseil ministériel présidé le 9 décembre 2014 par le chef de l'Etat. Son objectif : mettre en place un plan d'urgence pour booster la croissance. Or, qui dit appel à la croissance dit mobilisation du secteur privé et un clin d'œil aux investisseurs étrangers à participer à la relance économique du havre de paix et de stabilité qu'est le Cameroun. 2015 sera une année charnière et déterminante pour le boom économique du pays. Le plan d'urgence pour la croissance va intégrer les ressources issues de l'emprunt obligataire de 150 milliards FCFA que vient de lancer le gouvernement, et renforcer le budget 2015 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 3746,6 milliards FCFA, contre 3312 milliards FCFA en 2014. La relance économique d'urgence attend les investisseurs… *Welcome to Cameroon* ! En attendant de vous retrouver en février 2015, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2015 !

INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur
Mediamania Sàrl
6, rue du Léman
1201 Genève - Suisse
Directrice de la publication
Yasmine BAHRI-DOMON

Rédaction
Beaugas-Orain DJOYUM, Ayissi LE BEAU,
Mamadou CISSÉ, Muriel EDJO,
Brice R. MBODIAM.

Opérateur
Médiamania Sàrl
www.mediamania.pro
Maquette : Jérémie FLAUX,
Réalisation web : Christian ZANARDI,
Corrections : Xavier MICHEL

Régie publicitaire
regiepub@investiraucameroun.com
Au Cameroun
Albert MASSIMB
almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 94 66 94 59 ou
00 237 77 75 13 98

Impression
Rotimpres, Aiguaviva, Espagne
Distribution Cameroun
Albert MASSIMB
almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 94 66 94 59 ou
00 237 77 75 13 98

Gratuit – Ne peut être vendu

info@investiraucameroun.com - www.investiraucameroun.com

AU SOMMAIRE

08 • Accords de partenariat économique : toujours des avis bien partagés

09 • Dieudonné Essomba : « *La question de la compétitivité n'est pas le vrai problème* »

10 • Babissakana : « *La signature des APE entre le Cameroun et l'UE n'est pas viable* »

11 • Florent Etoundi Ayissi : « *Les APE bien négociés seront un stimulant pour l'économie camerounaise* »

12 • Claude Altermatt : « *Inutile de rappeler que le Cameroun dispose d'une stabilité politique, mais aussi macroéconomique* »

16 • C&K Mining cède ses actifs sur le diamant de Mobilong à un investisseur sino-américain

18 • David Koechlin : « *La direction de la Douane a trouvé notre offre super intéressante* »

20 • Promote 2014, le Salon de l'entreprise, s'est ouvert le 6 décembre à Yaoundé avec plus de 1000 exposants

20 • Les PME en vitrine grâce au soutien des grandes entreprises et institutions spécialisées

22 • Christophe Eken, président de la Chambre de commerce : « *Promote est devenu une référence régionale et internationale* »

22 • Alain Blaise Batongué, secrétaire exécutif du Groupement inter-patronal du Cameroun (GICAM) : « *Promote, une occasion formidable de braquer les projecteurs sur l'entreprise* »

23 • Jean-Paul Bacquet : « *Nos priorités, ce sont les infrastructures* »

24 • Bowleven compte sur l'amodiation d'Etindé pour financer ses projets africains

26 • Le printemps de la transformation des produits agricoles locaux

28 • En rupture avec Justin Sugar Mills, le Cameroun recherche un investisseur privé pour le projet de complexe sucrier de Batouri

30 • 50 milliards FCFA de la Banque mondiale pour produire des matières premières destinées aux agro-industriels

32 • Nestlé ambitionne de réduire ses importations de matières premières de 70%

32 • Du Nescafé produit à base de café camerounais

33 • Guinness injecte 3 milliards FCFA dans un projet de production du sorgho

33 • Un montage public-privé pour approvisionner Guinness Cameroon en maïs, sorgho et manioc

34 • Quatre nouvelles usines pour augmenter de 20 000 tonnes la production d'huile de palme

34 • Le Cameroun inaugure une usine de transformation de 18 000 tonnes de soja par an

35 • 4000 ha de manioc à planter pour approvisionner la Sotramas, qui transformera 120 tonnes par jour

35 • La Sodecoton veut accroître de 50% ses capacités de production des huiles de table

36 • Sic-Cacaos portera ses capacités de transformation du cacao à 50 000 tonnes

36 • Une 3ème usine de transformation de cacao sera opérationnelle à Douala en 2015

37 • Une unité de 4,6 milliards FCFA pour transformer 5000 tonnes de cacao par an à Mbalmayo

38 • Paul Biya : « *J'attends que le sérieux prévale lors de l'attribution des contrats aux entreprises* »

40 • Nicolas Crettenand : « *Aujourd'hui, nous avons des locaux et deux premiers projets lancés* »

42 • La CEEAC ouvre son marché de 140 millions de consommateurs à treize entreprises camerounaises

42 • L'ex-DG de la Télévision publique nationale incarcéré

43 • 11,8 milliards FCFA de l'AFD pour développer l'agriculture, la santé et l'éducation

43 • Le Cameroun et l'UE signent le 11ème FED d'un montant de 185 milliards FCFA

44 • Limitation en vue de la main d'œuvre chinoise et vietnamienne dans le pays

44 • Standard & Poor's confirme la note du Cameroun à « B/B », avec des perspectives stables

45 • Grâce à l'approche HIMO, des communes ont créé 1200 emplois en trois ans

45 • L'Etat recherche 21 milliards FCFA à injecter dans cinq entreprises publiques

46 • Startimes Ltd effectuera la réhabilitation technique de la CRTV pour 110 milliards FCFA

46 • COTCO rembourse à l'Etat 22 milliards FCFA pour l'adaptation du pipeline Tchad-Cameroun au projet Lom Pangar

47 • Des cellules spécialisées créées pour combattre les trafics illicites dans les aéroports

48 • La Cameroon Tea Estate ambitionne de quadrupler sa production de thé à l'horizon 2016-2017

48 • 206 391 tonnes de bananes exportées au 31 octobre 2014

49 • Les prix bord champ du cacao atteignent un niveau record, en hausse de 30%

49 • Le Cameroun a exporté 44 085 tonnes de cacao en trois mois

50 • Vers la mise en place d'un système national de collecte et de stockage de produits vivriers

50 • Une légère hausse de la production caféière en vue au terme de la campagne 2013-2014

51 • Le Cameroun pourrait se lancer dans la culture du coton OGM dans trois ans

51 • La Sodecoton envisage la création d'un fonds de stabilisation des prix aux producteurs

52 • La production cotonnière nationale projetée à 235 000 tonnes en 2014-2015, en hausse de 7%

52 • Le premier Salon international du machinisme agricole annoncé pour juin 2015

53 • MTN l'emporte sur Orange Cameroun au terme des neuf premiers mois de l'année 2014

53 • L'internet, le nouveau champ de bataille des opérateurs

54 • Bloomfield attribue la note BBB à l'opérateur public des télécoms camerounais Camtel

56 • Olivier Dicoh : « *La mission principale de Camtel n'est pas la recherche de la performance financière* »

58 • Le groupe Orange lancera son service Afrimarket au Cameroun et au Mali en 2015

58 • Orange joue la carte de la transparence dans le coût des communications

59 • Des plateformes e-commerce, e-banking, e-money, e-santé, e-éducation en projet

59 • La numérotation téléphonique est passée de 8 à 9 chiffres le 21 novembre 2014

60 • UBA commercialisera bientôt la MasterCard au Cameroun

60 • Les transferts d'argent de la diaspora en hausse de 100 milliards FCFA sur quatre ans

61 • L'Etat camerounais lance un emprunt obligataire de 150 milliards FCFA

61 • En décembre, l'Etat remboursera 55,6 milliards FCFA sur son emprunt obligataire 2010-2015

62 • Le Niger hésiterait désormais à faire transiter son pétrole par le pipeline Tchad-Cameroun

63 • Tradex s'associe à l'Emiratie Tristar pour livrer les produits pétroliers en RCA

63 • Le projet de centrale hydroélectrique à Natchigal prend progressivement corps

64 • Hysacam inaugure sa 2ème centrale de captage et de traitement du biogaz du pays

64 • Le constructeur chinois du barrage de Mékin accusé de non-respect de l'environnement

64 • Eneo réduit le coût de l'abonnement de 50% pour recruter 15 000 nouveaux abonnés à l'électricité

65 • Le pétro-gazier chinois Sinopec pourrait bientôt produire bitume et lubrifiants au Cameroun

65 • Production en croissance

65 • Gaz du Cameroun peut désormais approvisionner la zone industrielle de Bonabéri

66 • Le Camerounais Célestin Monga nommé au poste de directeur général adjoint de l'Onudi

CASTING

TONY SMITH

PDG de Limitless Corporation, une entreprise spécialisée dans la conception de logiciels, de smartphones et de tablettes, Tony Smith, jeune Camerounais récemment plébiscité dans le classement Choiseul des « *leaders africains de demain* », se sent visiblement pousser des ailes. Pour preuve, cet ancien chef de projet chez le géant américain Microsoft ambitionne de créer pas moins de 20 000 emplois dans plusieurs industries tout au long de l'année 2015. Une ambition vis-à-vis de laquelle son classement dans le Choiseul 2014 n'est certainement pas étranger. En effet, confesse-t-il, « *après la publication de ce rapport, (…) plusieurs entreprises ou investisseurs intéressés par les questions de développement en Afrique ont pris contact avec moi pour échanger sur les perspectives de développement technologique en Afrique* ». Tony Smith a été, cette année, parmi les dix Camerounais âgé de 40 ans au plus à avoir figuré dans le top 100 des « *leaders africains de demain* » recensés par l'Institut Choiseul.

ABDOU NAMBA

La Société de Développement du Coton (Sodecoton), le fleuron de l'agro-industrie dans le septentrion camerounais, que dirige Abdou Namba, lancera dès l'année 2015 la 2ème phase des recherches visant à introduire le coton génétiquement modifié (OGM) au Cameroun. Cette seconde phase durera trois ans, apprend-on, et pourrait aboutir à la vulgarisation des OGM dans la culture du coton dans le pays.

Contrairement à la première phase, dont les recherches se sont déroulées dans un milieu clos depuis 2012, cette fois-ci, l'agro-industriel du coton expérimentera les OGM en milieu ouvert. Telles sont les principales informations ressorties d'un atelier organisé par la Sodecoton du 23 au 24 octobre 2014 à Garoua, dans la région du Nord, afin de restituer les résultats de la première phase des recherches sur l'introduction des OGM dans la culture du coton au Cameroun.

HENRI-CLAUDE OYIMA

Le président directeur général (PDG) du groupe bancaire gabonais BGFI n'est pas peu fier des performances de sa filiale camerounaise. Au cours de la conférence budgétaire qui a regroupé les dix filiales de ce groupe bancaire du 4 au 8 novembre 2014 à Douala, la capitale économique du Cameroun, Henri-Claude Oyima a révélé que la filiale camerounaise du premier groupe bancaire de la zone Cemac, avec un total bilan de 3023 milliards de francs CFA à fin 2013, « *est parmi les plus dynamiques du groupe* ». Un dynamisme visible dans le résultat de l'exercice 2013 de BGFI Cameroun qui, a-t-on appris au cours de la rencontre de Douala, a progressé de 50% par rapport à l'année 2012. « *Nous sommes très satisfaits des résultats de la filiale camerounaise* », a commenté le PDG de BGFI, en ajoutant que le choix de Douala pour la conférence budgétaire du groupe BGFI est un signe de « *reconnaissance et d'encouragement* » pour l'équipe en poste au Cameroun.

ZACHARIE PÉREVET

S'exprimant le 21 octobre 2014 à Douala devant les associations patronales du Cameroun, dans le cadre de la première rencontre thématique de l'Observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle (Onefop), le ministre de l'Emploi Zacharie Pérevet a révélé que 130 000 emplois temporaires ou de long terme ont été « *identifiés* » comme créés dans le pays au 30 juin 2014 depuis le début de l'année. Sur la base de cette statistique, il reste à créer au moins 120 000 autres emplois avant la fin de l'année 2014 afin d'atteindre le chiffre de 250 000 emplois promis par le chef de l'Etat camerounais, Paul Biya, au cours de son discours à la jeunesse camerounaise le 11 février 2014. Placée sous le thème de la « *contribution des organisations patronales au suivi de l'emploi* », cette première rencontre thématique de l'Onefop « *s'inscrivait dans le cadre des concertations engagées par le Minefop, à travers l'Onefop, pour la production semestrielle des résultats des enquêtes sur l'emploi* ».

EMMANUEL MBIAM

Bien que le Cameroun dispose de gisements miniers de niveau mondial, à l'instar du fer de Mbalam et de Nkout, du nickel et du cobalt de Lomié, ou encore du diamant de Mobilong, ce gigantesque potentiel demeure inexploité à ce jour, à cause de l'inexistence d'une véritable industrie minière. Pour l'instant, l'activité minière dans le pays est largement dominée par l'exploitation artisanale (qui contribue à seulement 1% dans la formation du PIB du pays), peu génératrice de revenus en comparaison avec le potentiel existant.

Selon la Fédération minière du Cameroun, un regroupement d'opérateurs locaux récemment constitué et dirigé par l'avocat Emmanuel Mbiam, la transition de l'artisanat minier à l'exploitation minière industrielle pourrait passer par la création par le gouvernement d'un « *fonds de développement de la mine industrielle* ». Cette fédération est allée faire cette proposition au ministre camerounais des Mines, Emmanuel Bondé, au cours d'une audience que ce membre du gouvernement a accordé à ses responsables le 11 novembre 2014 à Yaoundé.

KLAUS-LUDWIG KEFERSTEIN

L'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne au Cameroun, le Dr Klaus-Ludwig Keferstein, a remis au ministre camerounais de la Défense Edgar Alain Mebe Ngo'o un don d'équipements militaires de la République fédérale d'Allemagne à l'armée camerounaise. C'était le 18 novembre 2014 à la base aérienne de Yaoundé. Il s'agit de 120 véhicules pouvant être utilisés sur tout type de terrain, et qui, a-t-on appris, « *ont fait leurs preuves sur des théâtres d'opérations militaires comme l'Afghanistan* ». Constitué de 60 jeeps WOLF de marque Mercedes et de 60 camions UNIMOG, a précisé le ministre Mebe Ngo'o, « *cet important don intervient dans le cadre de l'appui à la lutte contre la secte islamiste Boko Haram, et de la participation des forces de défense camerounaises à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilité de la République Centrafricaine (Minusca)* ».

Accords de partenariat économique : toujours des avis bien partagés

Après la signature d'un accord intérimaire par le Cameroun, des opérateurs économiques, intellectuels et professionnels des questions commerciales donnent de la voix.

Depuis octobre 2003, les pays d'Afrique centrale (AC) et l'Union européenne (UE) sont engagés dans la négociation d'un accord de partenariat économique (APE) en vue d'instituer un nouveau régime commercial devant remplacer le système de préférences commerciales non réciproques en vigueur dans le cadre de l'accord d'intégration préférentiel de Cotonou1. Après plusieurs années de négociations, l'UE et les pays d'Afrique centrale ne sont pas encore parvenus à un consensus pour les questions techniques, sur la base desquelles le texte de l'accord devrait être rédigé. Au Cameroun, où un accord intérimaire a été signé puis ratifié par le Parlement, les débats sont ouverts. Jusque-là une bonne partie de l'opinion redoutait les impacts économiques négatifs des APE et la déstabilisation que pourrait entraîner la mise en œuvre d'un APE prenant insuffisamment en compte les préoccupations de développement.

Totalement consacrée à la question, la troisième édition des universités du GICAM (Groupement Inter-Patronal du Cameroun) a permis il y a quelque temps aux différents leaders du secteur économique camerounais de partager leurs points de vue et expériences sur cette question, décisive pour l'Afrique centrale en général et le Cameroun en particulier. Quelques points de vue ont retenu notre attention et ont suscité de longs échanges dans le cadre de la rencontre des partenaires sociaux. Au final, on peut constater que les idées ont fortement évolué. La question des barrières tarifaires, qui focalisait les attentions, a glissé au second degré pour laisser la place à des arguments bien plus complexes.

PLUS D'OPPORTUNITÉS À SAISIR, MAIS AUSSI DES ALÉAS À REDOUTER

Le gouvernement camerounais, qui prône un accord à l'échelle régionale, défend la signature des APE intérimaires. Dieudonné Bondoma, directeur général au Ministère de l'économie, a expliqué qu'en cas de ratification les APE devraient induire plus d'opportunités et d'échanges avec l'UE, par la création de nouveaux marchés et l'accroissement de la production par une meilleure spécialisation, ainsi que l'accroissement des revenus par une croissance des exportations dans la zone et vers le reste du monde.

Sans directement parler des APE, certains intervenants de cette université du GICAM, comme Felix Zogning de l'Université du Québec, au Canada, ont défendu les vertus de l'ouverture des marchés. « *L'expansion géographique de l'activité économique d'une entreprise au-delà des frontières nationales permet d'accroître sa compétitivité et de poursuivre son expansion, alors qu'il est démontré à l'échelle mondiale que la plupart des créations nettes d'emplois et de richesses sont l'apanage des entreprises à forte croissance* », a-t-il expliqué. Cependant, il a aussi été admis que les opportunités qu'offrent ces accords ne peuvent pas occulter les menaces liées notamment à la perte des recettes douanières, au risque de fragiliser le processus d'intégration, et à la concurrence plus accrue des produits en provenance de l'UE. « *La vision à court terme, qui met en avant les pertes relatives à la fiscalité de porte, occulte les effets positifs que pourrait tirer le Cameroun à long terme si les entreprises prenaient l'option de se mettre résolument à l'école de la compétitivité et de la mise à niveau* », se défend le gouvernement.

La question des barrières tarifaires, qui focalisait les attentions, a glissé au second degré pour laisser la place à des arguments bien plus complexes.

Au final, il a été admis que la question des APE mérite d'être abordée avec mesure, car ces accords ne sont sans doute pas une panacée. Les réflexions développées sont arrivées à la conclusion qu'avec ou sans leur ratification, l'important pour le Cameroun reste les réformes d'adaptation aux exigences changeantes de l'environnement économique mondial.

Idriss Linge

Ils ont dit

Dieudonné Essomba : « *La question de la compétitivité n'est pas le vrai problème* »

L'ingénieur statisticien estime qu'on ne peut parler de compétitivité de l'économie camerounaise tant que son système productif doit concurrencer les produits de brocante.

Selon cet ingénieur statisticien en service au Ministère camerounais de l'économie, axer les enjeux d'une négociation avec le partenaire européen sur les questions de compétitivité est une approche parcellaire du problème. M. Essomba estime que la démarche actuelle visant à renforcer la capacité de notre secteur privé face aux APE n'aborde qu'une partie du problème. « *En fait, au regard de certains facteurs propres au Cameroun (faibles infrastructures, mauvaise gouvernance, étroitesse du marché, etc.), la réussite d'un tel programme de mise à niveau ne pourrait que porter sur quelques secteurs très marginaux dans lesquels le Cameroun disposerait de marges d'action particulièrement favorables. Mais cette surspécialisation même empêcherait d'élargir la base productive et ne ferait qu'aggraver les rapports de dépendance* », explique-t-il.

Un sérieux revers pour les principaux négociateurs de cet accord pour le compte du Cameroun, qui n'ont pas manqué de présenter l'octroi par l'Union européenne d'un fonds de 6 milliards de francs CFA pour la mise à niveau des entreprises camerounaises comme une victoire. Dans son analyse, Dieudonné Essomba explique que la compétitivité d'un système productif n'est évoquée que lorsque ce produit se trouve en concurrence avec des pays d'un marché précis, et selon des indicateurs qualitatifs et quantitatifs précis. Il estime ainsi que le grand danger dans les APE ne saurait se trouver dans le risque de voir des produits européens envahir le marché camerounais. « *La grande discrétion des produits manufacturés du Cameroun sur les marchés ne peut être exclusivement imputée à notre faible compétitivité, mais surtout par le fait d'une compétition liée à des formes d'approvisionnement non conventionnelles. Et tout le monde conviendra que la brocante n'est pas la production d'une entreprise étrangère qui serait en compétition avec les entreprises camerounaises, mais une autre réalité obéissant à des mécanismes totalement différents, et requérant un traitement technique, théorique et thérapeutique autonome* », explique-t-il.

« La grande discrétion des produits manufacturés du Cameroun sur les marchés ne peut être exclusivement imputée à notre faible compétitivité, mais surtout par le fait d'une compétition liée à des formes d'approvisionnement non conventionnelles. »

Ils ont dit

Babissakana : « *La signature des APE entre le Cameroun et l'UE n'est pas viable* »

Dans la logique de cet ingénieur financier, la non-signature des APE par le Cameroun entraînera des effets certes, mais qui peuvent être maîtrisables sur le moyen terme.

Du point de vue de Babissakana, les paramètres de l'ingénierie économique standard dégagent quatre critères d'analyse de viabilité de la signature des APE qui doivent être pris en compte. Déjà, on devrait s'assurer que les niveaux de développement économique des partenaires sont comparables. Que les partenaires en discussion possèdent des économies à fort degré de concurrence et de spécialisation, que les volumes d'échanges entre les partenaires en discussion soient conséquents et diversifiés, et enfin que les négociations se déroulent en tenant compte de la situation actuelle et prévisionnelle du contexte économique mondial en vigueur. Dans sa démonstration, M. Babissakana laisse ressortir qu'aucun de ces critères de convergence n'est effectif pour ce qui est des présentes discussions. Dans son analyse, il démontre que sur le plan du poids des acteurs, le Cameroun, qui a ratifié un accord intérimaire en solo, reste bien faible devant l'ensemble constitué des pays de la Communauté européenne. Une situation qui ne trouve pas plus de réponse dans le cadre d'un accord négocié au sein de la Cemac.

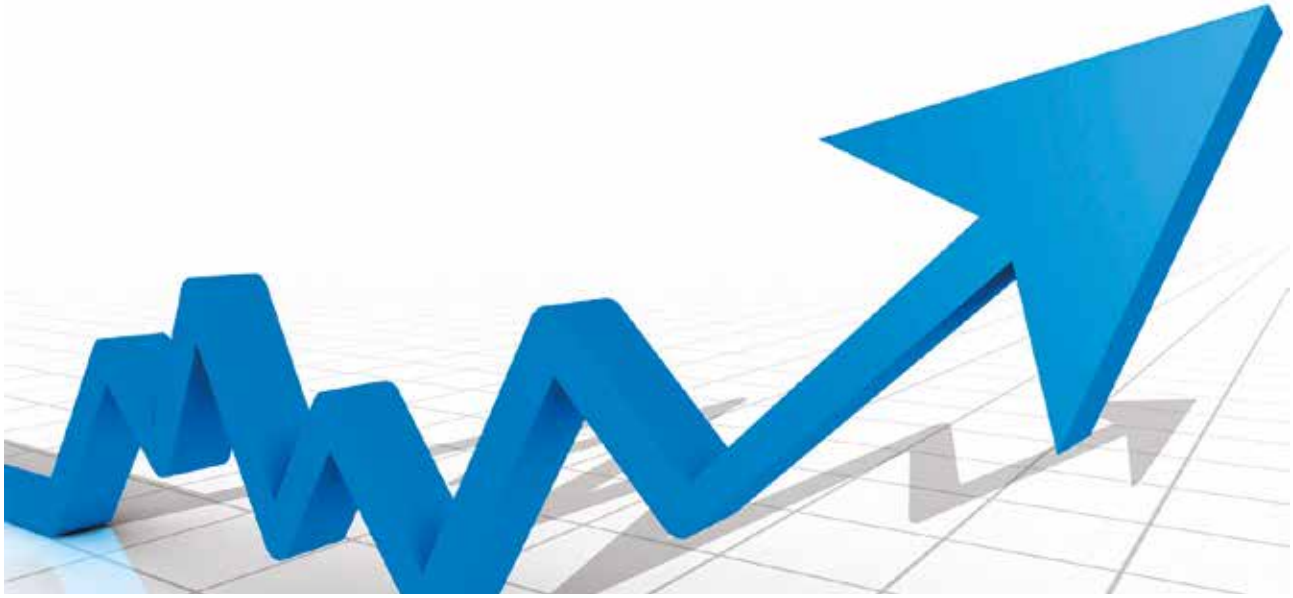

« Les filières concernées ne représentent qu'environ 200 milliards de francs CFA de recettes (dont 42 milliards pour la banane), soit moins de 2% du PIB en 2013 »

Ensuite, il fait remarquer que le système productif camerounais ne possède pas suffisamment de biens spécialisés pour s'imposer sur les marchés des pays européens. De même, M. Babissakana fait remarquer que le volume des échanges entre l'Union européenne et l'Afrique est déjà faible, et l'est d'avantage lorsque la comparaison est rapportée au Cameroun. Enfin, l'ingénieur financier explique, avec les chiffres de l'OCDE à l'appui, que les tendances de la croissance mondiale prévoient une plus forte progression des indicateurs dans les pays émergents d'Asie, notamment la Chine, alors que l'Europe pourrait à moyen terme être en déclin. Ce qui, au final, ne rend pas pertinent une négociation avec un tel partenaire.

L'ingénieur financier fait aussi savoir que contrairement à ce que l'opinion publique pourrait croire, les conséquences de la non-signature des APE devraient être limitées. « *Les filières concernées ne représentent qu'environ 200 milliards de francs CFA de recettes (dont 42 milliards pour la banane), soit moins de 2% du PIB en 2013* », a-t-il fait remarquer.

Florent Etoundi Ayissi : « *Les APE bien négociés seront un stimulant pour l'économie camerounaise* »

Homme politique aujourd'hui à la tête d'une entreprise de trading, il oppose aux points de vue des experts statisticiens et de l'ingénierie financière le point de vue de l'expérience des échanges et de l'acteur économique.

Le groupe Tradimco que dirige M. Ayissi est la toute première entreprise à promouvoir des documents de sécurité (lutte contre la falsification et la contrefaçon des documents) depuis près de 25 ans au Cameroun. Il emploie aujourd'hui une quarantaine de personnes qui interviennent dans la transformation locale, le commerce avec l'extérieur, les technologies de l'information et de la communication, et aujourd'hui dans l'agro-industrie. Partant de cette expérience multiple, M. Etoundi Ayissi, son promoteur, milite pour une action résolument engagée vers le libre-échange. « *En dépit de légitimes inquiétudes qu'ils suscitent pour nos échanges, en raison principalement de la faiblesse de notre tissu industriel, nous sommes convaincus que des APE bien négociés seront un stimulant pour la matérialisation et la mise en forme de nos économies, et permettront une amélioration significative des mécanismes y découlant* », croit savoir Florent Etoundi Ayissi.

Ce dernier fait également savoir que la stratégie du Cameroun face à ces accords ne peut pas être celle de vouloir conquérir tous les segments, et tous les marchés, mais celle qui consiste à respecter les règles issues de l'expérience, de la stratification des marchés et de la production. « *Cette stratification des marchés, en parcourant le monde, est irréversible et obéit non seulement à la règle intangible de l'offre et de la demande qualitative ou quantitative, mais aussi et surtout à la nécessaire prise en compte du pouvoir d'achat des consommateurs* », indique-t-il.

Il conclut sa réflexion en confiant que « *suspendre l'avenir de notre économie à cette indécision qui consiste à retarder la ratification des accords de partenariat économique ne contribue pas à améliorer son indispensable lisibilité à court, moyen, et long termes ; même si l'on peut comprendre les négociations actuelles avec nos partenaires de la Cemac* ».

« *Nous sommes convaincus que des APE bien négociés seront un stimulant pour la matérialisation et la mise en forme de nos économies.* »

« *Cette stratification des marchés, en parcourant le monde, est irréversible et obéit non seulement à la règle intangible de l'offre et de la demande qualitative ou quantitative, mais aussi et surtout à la nécessaire prise en compte du pouvoir d'achat des consommateurs* »

Claude Altermatt : « *Inutile de rappeler que le Cameroun dispose d'une stabilité politique, mais aussi macroéconomique* »

Pour l'ambassadeur de la Confédération suisse au Cameroun, le Cameroun, première puissance de la zone Cemac, dispose en plus d'une jeunesse bien formée, et par ricochet d'un énorme potentiel de développement économique et humain. Entretien.

Investir au Cameroun **: Quelles sont les implications pour l'Afrique, et le Cameroun en particulier, des résultats du référendum du projet de loi sur la limite du nombre de nouveaux immigrants entrant en Suisse (0,2% de la population suisse, soit 16 000 personnes par an) ?**

Claude Altermatt : Je voudrais partager notre soulagement avec vous suite au résultat très net – ¾ de rejets – contre cette initiative populaire qui aurait eu un impact grave en Suisse, sur son économie, mais aussi sur son image à l'étranger. Cette initiative radicale demandait également que nous distribuions massivement des moyens contraceptifs dans les pays en développement, notamment en Afrique subsaharienne. Or, une large majorité des Suisses a compris qu'il s'agissait d'une solution simpliste et extrême pour répondre à un défi sérieux, et qu'il revenait aux Africains, et surtout aux Africaines, de décider comment réduire la natalité ici. Au plan intérieur suisse, nous avons une confirmation de plus que la démocratie directe, avec ses nombreuses votations, fonctionne bien, car lorsqu'il y a des propositions simplistes, le bon sens suisse l'emporte d'habitude à l'issue du scrutin, après une vive campagne et des débats animés.

IC **: Récemment, Mme Simonetta Sommaruga, la vice-présidente de la Confédération suisse, était au Cameroun où elle a signé des accords sur la suppression réciproque de l'obligation de visa pour les diplomates et les détenteurs de passeports de service. Quelle est l'importance d'un tel accord ? Trois mois après la signature de cet accord, quel bilan faites-vous des flux migratoires entre les diplomates et fonctionnaires suisses en visite au Cameroun et vice-versa ?**

CA : D'abord, je tiens à vous signaler que la conseillère fédérale Sommaruga vient d'être élue par le Parlement fédéral présidente de la Confédération pour l'année 2015. Conformément au système politique suisse, tout en assumant la fonction de chef d'Etat pour une année, la conseillère fédérale Sommaruga gardera son ministère, celui de la justice et de la police, également en charge de la migration. Pour la Suisse, pays ouvert, il est très important de pouvoir coopérer avec les autorités d'Etats où il y a un grand potentiel d'émigration. Par cet accord, la coopération mutuelle s'intensifie et se resserre avec le Cameroun. C'est une très bonne chose. La Suisse continuera à accueillir tous les jeunes de ce pays qui ont l'intention d'y étudier ou d'y travailler, d'entente avec leurs partenaires suisses et conformément à la loi suisse. Voyez par exemple ces jeunes joueurs de foot, comme Franck Etoundi ou Breel Embolo, qui jouent avec un grand succès en Suisse. Ou alors ces étudiants appliqués et motivés venant parfaire leurs études chez nous, tout en sachant qu'ils vont rentrer au bercail, là où ils seront indispensables.

Il est de mon devoir de rendre attentif d'un danger qui guette celles

et ceux qui ne savent pas ce qui les attendra chez nous. Croyez-moi, je suis entièrement conscient qu'il y a, au Cameroun également, un potentiel d'immigration illégale vers le Nord de ce globe. Or, l'immigration illégale, c'est non seulement la fausse voie, c'est même très dangereux. En effet, abusés par des trafiquants criminels, abandonnés à eux-mêmes, les clandestins tombent souvent très rapidement dans les sphères très proches de milieux criminels en Europe, ou, pour les femmes, dans la prostitution. Il faut éviter de tels drames. C'est donc de concert avec les autorités camerounaises que nous combattons toute immigration clandestine, dommageable aux deux pays.

***IC* : Récemment, Michael Rheinegger, le directeur du Swiss African Business Circle (SABC), a indiqué à la *Tribune de Genève* que 40 des 100 principales entreprises suisses se sont déjà positionnées en Afrique. Parmi ces 40 entreprises, combien sont présentes au Cameroun ?**

CA : M. Rheinegger est en effet une personne-clef dans les affaires entre la Suisse et l'Afrique. C'est lui l'expert des échanges économiques entre la Suisse et le continent africain. Effectivement, à ma connaissance une quinzaine de ces quarante entreprises sont présentes ici au Cameroun, dont cinq grandes entreprises suisses telles que Glencore, Nestlé, Novartis, Syngenta et Panalpina.

« Pour la Suisse, pays ouvert, il est très important de pouvoir coopérer avec les autorités d'Etats où il y a un grand potentiel d'émigration. »

***IC* : De manière générale, combien d'entreprises suisses (grandes et PME) sont actives au Cameroun ?**

CA : Un peu moins de 40 entreprises suisses ou en rapport avec la Suisse sont recensées exerçant des activi-

tés au Cameroun. Leur nombre est en légère augmentation au cours des dernières années. Le potentiel demeure donc considérable. Il y a du coup encore beaucoup d'efforts à faire par les autorités camerounaises pour faire venir encore davantage d'entreprises suisses.

***IC* : Quels sont les différents domaines de compétences des entreprises suisses présentes au Cameroun ?**

CA : Le représentant officiel que je suis d'un petit pays, mais 20ème économie mondiale, ne peut connaître tous les détails et toutes les facettes des activités économiques des sociétés suisses ou en rapport avec la Suisse au Cameroun. En effet, eu égard à notre système économique libéral, il ne saurait y avoir un contrôle systématique. A ma connaissance, une partie des activités économiques concerne les prestations de services incluant l'accès au numérique, le transport maritime, et de l'autre des machines et des infrastructures énergétiques. Le commerce de matières premières et le domaine agroalimentaire, dont la production occupe également une place importante dans les activités des firmes suisses basées au Cameroun, tout comme le commerce avec des produits pharmaceutiques méritent d'être mentionnés.

BIO EXPRESS

Nom et prénom : ALTERMATT Claude
Âge : 57
Domaines de compétence : Relations intergouvernementales et internationales, historien de formation
Date présentation lettre de créance au Cameroun : 8 novembre 2013
Qualification : Ambassadeur de la Confédération suisse au Cameroun, en Guinée équatoriale et en Centrafrique

***IC* : De manière générale, comment ces entreprises suisses jugent-elles le climat des affaires au Cameroun ?**

CA : Je viens de vous le dire, en Suisse, le climat des affaires se veut libéral et dynamique, le représentant de l'Etat se gardera de parler au nom des entreprises. A cette lumière, il faudrait le demander à elles directement.

***IC* : Quel est votre avis sur le climat des affaires au Cameroun, comparé à des pays comme la Guinée équatoriale ou la Centrafrique où vous êtes également ambassadeur de la Confédération suisse ?**

CA : Comparaison n'est pas raison. Evidemment, c'est le Cameroun qui est le plus grand marché de la zone Cemac. L'une des deux autres économies que vous voulez soumettre à une comparaison souffre hélas encore très fortement d'une instabilité

« Si le Cameroun produisait moins de diplômés d'universités, mais davantage de jeunes diplômés dans les métiers qui sont recherchés par le secteur économique privé et bien rémunérés, je suis convaincu qu'il aurait moins de chômage, une économie plus efficace et, du coup, un taux de croissance économique plus élevé. »

politique et de problèmes sécuritaires très graves. A cet égard, inutile de rappeler que le Cameroun dispose d'une stabilité politique, mais aussi macroéconomique, facteurs importants pour les investisseurs. De plus, la diversification de l'économie camerounaise joue également en sa faveur, comparée à la Guinée équatoriale, pays certes très aisé qui doit sa prospérité à la production des hydrocarbures. Plusieurs indices de développement, que cela soit l'accès électrique ou les infrastructures, placent le Cameroun en tête des pays de la sous-région. Enfin, l'endettement est faible, fait dont il faut tenir compte vu le surendettement qui entrave maintes économies dans certaines parties du globe.

***IC* : De nombreuses entreprises européennes craignent encore l'épidémie Ebola, qui n'a pas été déclarée au Cameroun. Aujourd'hui, y a-t-il une raison fiable pour ces entreprises de s'inquiéter à nouveau ?**
CA : Non, absolument pas. D'ailleurs, je me réjouis du nombre élevé de participants au Salon PROMOTE (à Yaoundé du 6 au 14 décembre 2014, ndlr) en provenance de l'étranger.

***IC* : Quels sont les grands chiffres de la coopération Suisse-Cameroun et comment la qualifiez-vous ?**
CA : Il n'y a pas de coopération de la Confédération suisse - Cameroun, le Cameroun n'étant pas un pays à très faible revenu. Mais l'un des 26 cantons suisses, le canton du Jura, lui accorde une aide publique et effectue une coopération formelle avec le Cameroun. Ce canton de quelque 72 000 habitants a inscrit cette coopération dans la durée, afin de la rendre plus efficace. Les engagements sont généralement pris pour une période de dix ans. En profitent l'Institut Agricole d'Obala et les projets de santé dans le Centre.

***IC* : Dans quel secteur conseilleriez-vous les entreprises suisses d'investir au Cameroun ? Pourquoi ?**
CA : C'est à l'ambassade du Cameroun en Suisse, à Berne, de conseiller comment investir, alors que mon rôle ici consiste à expliquer, sur demande, la situation qui prévaut sur place et à indiquer les risques. Tout ceci, si possible, dans l'optique suisse. Cela dit, je ne vous cacherai pas que je ne cesse de rappeler l'énorme potentiel de développement économique et humain, notamment une jeunesse bien formée, mais dont les perspectives d'emploi demeurent très difficiles. Si le Cameroun produisait moins de diplômés d'universités, mais davantage de jeunes diplômés dans les métiers qui sont recherchés par le secteur économique privé et bien rémunérés, tels les électriciens, mécaniciens en voiture, comptables, agriculteurs de haut niveau et j'en passe, je suis convaincu que le Cameroun aurait moins de chômage, une économie plus efficace et, du coup, un taux de croissance économique plus élevé. Les entreprises suisses et camerounaises devraient donc appliquer le système dual suisse de formation professionnelle dans leurs entreprises actives sur place.

« Les entreprises suisses et camerounaises devraient donc appliquer le système dual suisse de formation professionnelle dans leurs entreprises actives sur place »

***IC* : Généralement, combien de ressortissants suisses vivent au Cameroun et quels sont leurs domaines d'activité ?**
CA : On s'approche des 300. Rappelons que les entreprises suisses ou en rapport avec la Suisse engagent dans la plupart des cas des personnes en provenance d'Etats les plus divers.

***IC* : Combien de demandes de visas des Camerounais sont enregistrées chaque jour dans votre ambassade et combien de visas sont attribués par jour ?**
CA : Il s'agit d'un chiffre précis qui n'est pas destiné au public. Je peux néanmoins vous dire que nous délivrons jusqu'à 1500 visas par an, l'obligation de visa diplomatique et de service étant tombée depuis la signature, par la conseillère fédérale Sommaruga, de l'accord y relatif en septembre passé.

Propos recueillis par
Beaugas-Orain Djoyum

C&K Mining cède ses actifs sur le diamant de Mobilong à un investisseur sino-américain

En avril 2014, l'entreprise sud-coréenne C&K Mining avait déjà officiellement commercialisé 3500 carats de diamants bruts.

Fragilisée par le scandale de son estimation controversée du potentiel de ce gisement situé dans la région de l'Est du Cameroun, le Coréen C&K Mining s'est presque retiré du projet diamantifère de Mobilong, ne conservant que des parts symboliques.

La société C&K Mining, détentrice depuis décembre 2010 du permis d'exploitation du gisement de diamant de Mobilong, dans la région de l'Est du Cameroun, a cédé la majorité de ses actifs dans ce projet minier à un certain M. Yang, milliardaire d'origine chinoise résidant à Hong-Kong, mais dont certaines sources autorisées affirment qu'il détiendrait un passeport américain. Nos sources révèlent qu'une assemblée générale de C&K Mining s'est tenue le 19 novembre 2014 à Yaoundé, après un conseil d'administration tenu à Séoul le 2 novembre dernier, et que M. Yang est le « nouvel actionnaire majoritaire » de cette société minière issue d'une joint-venture entre opérateurs coréens et camerounais. Les partenaires coréens, qui étaient jusqu'ici majoritaires « *avec plus de 50%* » dans le capital de C&K Mining, n'en contrôlent plus que « *moins de 10%* ». La transaction, dont le montant n'a pas été révélé, a discrètement eu lieu depuis « *fin 2013* ».

Cette cession des actifs survient après le scandale qu'a créé le gisement de diamant de Mobilong en Corée du Sud en décembre 2010. En effet, cette année-là, C&K Mining, qui explorait ledit gisement depuis 2006, a été accusé d'avoir surévalué son potentiel (736 millions de carats dans un premier temps, soit cinq fois la production mondiale, puis un réajustement qui ramènera le potentiel final à 420 millions de carats) afin de faire de la spéculation sur la Bourse de Séoul.

EXPLOSION DU TITRE À SÉOUL

De fait, après l'obtention du permis d'exploitation en décembre 2010, et fort du potentiel déclaré mais finalement faux, le titre C&K Mining avait grimpé sur la Bourse de Séoul, multipliant son cours « *par 4,6 en seulement 16 jours* », avait indiqué Frédéric Ojardias, correspondant de RFI en Corée. Une embellie dont avaient profité de hautes personnalités coréennes et les responsables de C&K International, maison-mère de C&K Mining, lesquels avaient cédé leurs actifs au prix fort, avant que le cours du titre ne dégringole.

Après l'interpellation de plusieurs hauts fonctionnaires coréens soupçonnés d'avoir participé à cette magouille, une action en justice a été intentée contre les responsables de la junior minière coréenne, dont le *chairman* a été interpellé puis incarcéré en Corée au mois de février 2013. Deuk Gyun Oh n'a été libéré qu'à la fin du mois de septembre 2014. Ceci, apprend-on de sources proches du dossier, après une longue audition (de 9h à 19h) devant la Cour de justice de Séoul, le 15 septembre 2014, du Camerounais Paul Ntep Gwet, ancien coordonnateur du Cadre d'appui à l'artisanat minier (CAPAM), un programme gouvernemental destiné à encadrer les artisans miniers dans les zones de production. À en croire nos sources, cet expert minier camerounais, qui a travaillé sur la quasi-totalité des projets miniers en cours dans le pays, a

été invité à témoigner par la firme C&K Mining afin de rassurer la justice coréenne sur l'existence réelle d'un gisement diamantifère de niveau mondial dans la localité de Mobilong, dans la région de l'Est du Cameroun. Le CAPAM est par ailleurs actionnaire à 10% dans C&K Mining, entreprise qu'il a contribué à créer avec des partenaires coréens et d'autres opérateurs nationaux.

UN POTENTIEL CONTROVERSÉ, MAIS JAMAIS DÉMENTI

Bien que le potentiel du gisement diamantifère de Mobilong soit controversé, aucune contradiction fiable n'a jusqu'ici été apportée à la dernière estimation faite par C&K Mining (420 millions de carats). Mais toutes les parties s'accordent à dire qu'il s'agit d'un gisement de niveau mondial. Surtout grâce à sa partie conglomératique encore non évaluée, évaluation que C&K Mining a été invitée à conduire pendant trois ans, selon le cahier des charges fixé par le gouvernement camerounais au moment de la délivrance du permis d'exploitation en décembre 2010. La partie conglomératique du gisement de diamant de Mobilong est jugée de loin plus importante que la partie alluvionnaire, dont le potentiel total n'est estimé qu'à 230 000 carats de diamants, soit moins de la production annuelle de la République Centrafricaine, qui atteint souvent 400 000 carats. La mise en exploitation « *immédiate* » de cette partie du gisement a été autorisée après l'obtention du permis en 2010.

Bien que le potentiel du gisement diamantifère de Mobilong soit controversé, aucune contradiction fiable n'a jusqu'ici été apportée à la dernière estimation faite par C&K Mining (420 millions de carats).

C'est dans le but de commercialiser les premiers carats de diamants issus de cette partie alluvionnaire de Mobilong que, le 16 janvier 2013, C&K Mining a officiellement reçu du ministre de l'Industrie et des Mines, Emmanuel Bonde, le premier certificat national de Kimberley du pays, depuis l'admission du Cameroun au processus de Kimberley en août 2012. En recevant ce certificat, Choung Sung Hee, la représentante du *chairman* de C&K Mining, avait confié : « *Aujourd'hui, nous sommes prêts à exporter 617 carats de diamants. Mais nous avons les capacités d'exporter 6000 carats par mois.* » En avril 2014, c'est-à-dire un peu plus d'un an seulement après la réception du certificat du Processus de Kimberly délivré par le gouvernement camerounais, l'entreprise sud-coréenne C&K Mining avait déjà officiellement commercialisé 3500 carats de diamants bruts. L'information a été révélée au cours d'une concertation sous-régionale sur la traçabilité des diamants centrafricains organisée à Yaoundé, la capitale camerounaise.

Brice R. Mbodiam

David Koechlin : « *La direction de la Douane a trouvé notre offre super intéressante* »

Le vice-président de Cotecna Inspection SA, présent au Cameroun du 24 au 27 septembre 2014, propose au pays des solutions pour améliorer l'organisation de l'aspect sécuritaire et douanier du port de Douala.

***Investir au Cameroun* : Comment appréciez-vous la visite que vous avez effectuée au Cameroun récemment en compagnie d'une délégation d'investisseurs suisses accompagnés par la Fondation Ema Invest ?**

David Koechlin : Notre visite au Cameroun était très intéressante. C'était bien organisé et j'ai rencontré beaucoup de personnes intéressées par notre projet. Il y avait quelques absents malheureusement. Ce n'est pas toujours évident de prévoir. Mais nous avons rencontré des interlocuteurs intéressants. Ce voyage fut concluant dans la mesure où cela nous a permis de progresser dans le projet que nous pilotons.

« Notre dispositif permet de contrôler efficacement les marchandises qui arrivent sur le territoire camerounais, mais aussi de vérifier que les containers ne contiennent pas d'armes, de munitions, de produits dangereux, de drogues, etc. », explique David Koechlin.

***IC* : En quoi consiste le projet que vous avez soumis au gouvernement camerounais ?**

DK : Nous avons présenté ce projet au Ministère des finances. C'est un projet de sécurisation et d'amélioration des flux commerciaux dans les ports. La plus-value que nous apportons concerne d'abord la sécurité. Notre dispositif permet de contrôler efficacement les marchandises qui arrivent sur le territoire camerounais, mais aussi de vérifier que les containers ne contiennent pas d'armes, de munitions, de produits dangereux, de drogues, etc. Le projet que nous proposons couvre l'ensemble des marchandises. Cela permet également d'améliorer l'organisation dans le port. En général, dans notre proposition, il y a un aspect sécurité, un aspect douanier et un aspect fonctionnement du port avec des outils de haute technologie.

***IC* : Y a-t-il une concurrence pour vous actuellement au Cameroun ?**

DK : Ce n'est pas tout à fait la concurrence. Il y a un système qui consiste à faire la vérification avant l'embarquement pour exportation. Notamment pour en vérifier la valeur. Cela n'est pas du tout remis en cause par ce que nous proposons. Pas du tout. C'est la vérification de la qualité, que les sacs respectent les poids, etc. Nous on s'occupe d'autres choses.

***IC* : Vous êtes présents près du Cameroun, au Nigeria. Que proposez-vous là-bas précisément ?**
DK : Au Nigeria, nous sommes dans la phase de transfert. Vous savez, on achète, on opère et en fin de contrat on transfère au gouvernement. Cela s'est très bien passé au Nigeria. Nous avons reçu les félicitations du gouvernement du Nigeria pour la qualité de nos prestations.

« Nous avons reçu les félicitations du gouvernement du Nigeria pour la qualité de nos prestations. »

***IC* : Vous êtes également au Gabon…**
DK : Oui. Nous avons un projet là-bas. Mais c'est nouveau. Nous sommes en train d'installer le scanner, et cela va démarrer dans quelques mois. C'est à Libreville.

***IC* : Vous comptez revenir au Cameroun ?**
DK : Bien sûr que je compte revenir au Cameroun. Nous espérons que nos propositions trouveront l'accord et les faveurs du gouvernement et que nous pourrons bientôt nouer un partenariat avec l'Etat et démarrer ce projet. La gérante de la direction de la Douane a trouvé notre offre super intéressante.

***IC* : Est-elle d'accord pour sa mise en place ?**
DK : Oui, elle est très d'accord.

Propos recueillis par B-O. D.

Promote 2014, le Salon de l'entreprise, s'est ouvert le 6 décembre à Yaoundé avec plus de 1000 exposants

C'est le lundi 8 décembre 2014 qu'a eu lieu la cérémonie officielle d'ouverture du Salon de l'entreprise, de la PME et du partenariat, baptisé Promote 2014. Mais dès le 6 décembre 2014, les stands des plus de 1000 exposants venus de 31 pays du monde, qui se sont donné rendez-vous pour la 5ème édition du « *premier rassemblement économique d'Afrique centrale* », avaient été ouverts au public. Jusqu'au 14 décembre 2014, grandes entreprises de tous les secteurs d'activités, venues du Cameroun et d'ailleurs, PME, artisans, etc., ont eu l'opportunité d'exposer leur savoir-faire, et ont amplement profité des opportunités qu'offre ce type de plateformes de rencontres aux acteurs du monde des affaires pour nouer des partenariats fructueux.

Au cours de cette édition, La Fondation Interprogress, la structure organisatrice de Promote, avec le concours de l'Etat camerounais, a annoncé avoir préparé, avant même l'ouverture du salon, plus de 600 rendez-vous d'affaires entre participants à cette grand'messe de l'entreprise, placée sous le haut patronage du chef de l'Etat camerounais Paul Biya. Lors de l'édition 2011, par exemple, ce sont officiellement 5000 rencontres qui avaient été organisées pendant la durée du salon.

En dehors des expositions et des rencontres d'affaires coordonnées par la Fondation Interprogress et l'Agence de promotion des investissements (API), Promote 2014 a aussi donné lieu à des journées thématiques, au cours desquelles des secteurs d'activités sont passés au scanner. Cette année, ce sont l'agriculture et l'agroalimentaire, l'énergie et l'eau, le BTP, les forêts et le bois, l'informatique et les télécoms, les industries extractives et la transformation qui ont été mis en lumière au cours des « apéros » de Promote.

Les PME en vitrine grâce au soutien des grandes entreprises et institutions spécialisées

Trois ans après son lancement en 2011, le Programme d'appui au développement du secteur privé du Cameroun, cofinancé par le gouvernement et mis en œuvre par le Centre pour le développement de l'entreprise (CDE), structure conjointe de l'UE et des pays ACP, présente ses premières pousses à la 5ème édition du Salon de l'entreprise, de la PME et du partenariat. Ce sont au total quinze PME et TPME camerounaises, a-t-on appris, qui ont bénéficié d'appuis technique, financier et logistique pour leur participation à ce grand rendez-vous du monde des affaires qu'abrite la capitale camerounaise tous les trois ans. Les quinze entreprises remorquées par le CDE à ce salon sont actives dans les secteurs de l'agroalimentaire, de la maintenance industrielle et de la transformation du bois ou du cuir. Si la plupart d'entre elles sont encore inconnues, l'on remarque cependant dans le fichier du CDE la présence de la Cameroon Tea Estates (CTE), une entreprise agroalimentaire qui produit actuellement entre 5000 et 7000 tonnes de thé dans ses plantations de la région du Nord-Ouest et qui ambitionne de quadrupler sa production d'ici deux ans pour conquérir le marché de l'Afrique centrale.

A travers cet accompagnement des PME au salon Promote, le CDE rejoint ainsi les 81 grandes entreprises camerounaises qui ont parrainé une bonne partie des 350 PME camerounaises ayant pris part à ce que Pierre Zumbach, le promoteur du salon, qualifie de « *premier rassemblement économique de l'Afrique centrale* ». En dehors des PME et TPME camerounaises susmentionnées, le CDE a également soutenu la participation au salon Promote de quinze entreprises de la République du Congo œuvrant dans les domaines de la pêche, de l'agriculture, de l'agroalimentaire, du courrier postal, de l'élevage et des mines, du BTP et du tourisme, a précisé le représentant de la CEEAC au cours de la cérémonie d'ouverture du salon.

FESTICACAO 2014 SOUS LE CHAPITEAU DE PROMOTE

Cette année, le salon Promote a ravi la vedette aux bassins de production du cacao, qui abritent généralement les manifestations du Festival international du cacao camerounais (Festicaco). C'est en effet uniquement sur le stand du Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC) au salon Promote que se déroule l'édition 2014 de la fête du cacao sur le thème : « La fève et au-delà ». Le CICC a choisi de profiter du flux de visiteurs (environ 150 000 visiteurs étaient attendus cette année) qu'attire ce grand rendez-vous des affaires pour exposer, pendant neuf jours, le savoir-faire de la filière cacao camerounaise.

PARTICIPATION ÉTRANGÈRE : 30 PAYS À PARCOURIR EN NEUF JOURS

« *Promote est un cadre de rencontre permettant de nouer des relations d'affaires. La CEEAC félicite le Cameroun pour cette initiative nationale au début, mais qui par son succès tend à devenir régionale, et pourquoi pas internationale.* » Ces mots du représentant de la CEEAC à l'ouverture du salon Promote ont d'autant plus de sens qu'au fil des éditions, la participation étrangère à ce salon de l'entreprise va crescendo. Pour l'édition 2014, en dehors du Cameroun, pas moins de trente autres pays d'Afrique, d'Europe, d'Asie et d'Amérique ont déployé leurs entreprises au Palais des Congrès de Yaoundé, le site de Promote. Comme à l'accoutumée, la participation étrangère aura été plus visible dans les pavillons-pays, ces tentes géantes qui regroupent généralement plusieurs dizaine d'entreprises du même pays. En plus des pavillons habituels tels que ceux de la France, des Etats-Unis, de la Grande Bretagne ou encore du Canada, les quelque 150 000 visiteurs attendus au salon Promote 2014 ont pu apprécier le déploiement des entreprises dans les pavillons Turquie, Belgique, Pays-Bas, Italie, Autriche, Allemagne, Brésil et Suisse. Bref, sur les 1000 exposants recensés dans ce salon, une bonne moitié était des étrangers, confirmant ainsi le caractère international du rendez-vous des affaires triennal de Yaoundé.

Si certains étrangers viennent en solitaire montrer leur savoir-faire à Promote, d'autres y arrivent en rangs serrés, généralement chapeautés et encadrés par des institutions publiques ou privées de promotion des investissements à l'étranger. Il en est ainsi par exemple d'Ubi France, l'agence française pour le développement international des entreprises, qui a encore accompagné cette année les exposants du pavillon France, ou encore SwissCHAM Africa avec les entreprises de droit suisse. Au cours de leur expédition à Promote 2014, la vingtaine d'entreprises belges présente à cette grand'messe économique a également été encadrée par L'Agence wallonne à l'exportation et aux investissements étrangers (AWEX), « *département de la Région wallonne de Belgique en charge de la promotion du commerce extérieur et des investissements étrangers* », et par Brussels Invest & Export, qui « *œuvre au développement économique de la Région de Bruxelles-Capitale* ».

Plusieurs délégations étrangères ont profité de leur présence à ce Salon de l'entreprise pour rencontrer les autorités publiques camerounaises afin de s'informer non seulement sur les opportunités d'investissements dans le pays, mais aussi sur les différentes mesures incitatives mises en place pour attirer les investisseurs. Une tâche à laquelle s'est attelée l'Agence de promotion des investissements (API) du Cameroun, qui a organisé plusieurs rencontrent B to B entre investisseurs locaux et étrangers.

Liste complète des pays représentés au salon Promote 2014

- Afrique du Sud
- Allemagne
- Angola
- Autriche
- Belgique
- Brésil
- Burundi
- Cameroun
- Canada
- Chine
- Congo Brazza
- Côte d'Ivoire
- Etats-Unis
- France
- Gabon
- Ghana
- Grande-Bretagne
- Guinée équatoriale
- Italie
- Nigéria
- Pays-Bas
- Portugal
- RDC
- République Tchèque
- Russie
- Sao Tomé et Principe
- Sénégal
- Suisse
- Tchad
- Turquie
- Tunisie

RENDEZ-VOUS EN... FÉVRIER 2017 POUR LA 6ÈME ÉDITION

Généralement organisé au mois de décembre, la prochaine édition du salon Promote va rompre avec cette habitude. Selon Pierre Zumbach, le président de la Fondation Interprogress, « *après une grande enquête* », le comité d'organisation a décidé de la tenue de la prochaine édition au mois de février 2017. Il en sera également ainsi pour les éditions suivantes de cette « *rencontre, dont le but est de dynamiser, en permanence, les affaires, les partenariats, et tout ce qui concoure au développement de l'économie camerounaise* ». Rendez-vous dont la « *moitié des exposants* » sont Camerounais, précise M. Zumbach.

Christophe Eken, président de la Chambre de commerce

« *Promote est devenu une référence régionale et internationale* »

La Salon de l'entreprise, de la PME et du partenariat, Promote, est devenu une référence régionale et internationale. Cette édition intervient dans un contexte marqué par la prise de mesures politiques qui vont influencer la marche de notre économie. Il s'agit notamment du vote, puis de la promulgation de la loi portant incitations à l'investissement privé, qui offre des exonérations sur cinq à dix ans aux investisseurs. Il y a également la réduction de 5% sur l'impôt sur les sociétés, et la suppression de la TVA sur le placement des billets d'avions par les agences de voyage. Ensuite, cette année, le Cameroun a ratifié les APE, qui ouvrent une nouvelle ère de coopération avec l'UE et constituent un réel défi pour les entreprises camerounaises.

Alain Blaise Batongué, secrétaire exécutif du Groupement inter-patronal du Cameroun (GICAM)

« *Promote, une occasion formidable de braquer les projecteurs sur l'entreprise* »

La salon Promote représente un enjeu majeur pour notre économie et celle de l'Afrique centrale en général. L'Union des patronats d'Afrique centrale (que préside André Fotso, président du GICAM, ndlr) salue les efforts ainsi déployés pour le rayonnement de l'entreprise. En effet, Promote offre une occasion formidable de braquer les projecteurs sur l'entreprise.

Jean-Paul Bacquet : « *Nos priorités, ce sont les infrastructures* »

En marge d'une conférence de presse accordée au Salon international de l'entreprise, de la PME et du partenariat de Yaoundé, le président d'UBI France dévoile la stratégie de la France en matière de développement dans les années futures au Cameroun.

« Le ministre des Affaires étrangères de la France a décidé de faire de l'Afrique subsaharienne une priorité », affirme Jean-Paul Bacquet.

Investir au Cameroun **: Votre premier séjour au Cameroun coïncide avec l'organisation du plus grand salon international de l'entreprenariat du Cameroun. Reste-t-on dans une coïncidence, ou doit-on penser que vous venez donner votre coup de pouce aux entreprises françaises présentes ici ?**

Jean-Paul Bacquet : C'est très simple. D'abord, la stratégie d'Ubi France, c'est d'être présent partout. Le ministre des Affaires étrangères de la France, qui a joint à son ministère le concept de diplomatie économique, a décidé de faire de l'Afrique subsaharienne une priorité. Nous avons ouvert un certain nombre d'agences en Afrique subsaharienne et nous avons des missions sur un certain nombre de pays. Notre présence à ce salon n'est pas gratuite. Nous sommes plus forts dans ce salon que nous l'avons été dans les salons précédents. Quand on se rend compte que cent entreprises françaises sont présentes ici, c'est énorme. Parce que nous voulons aujourd'hui un partenariat, nous voulons que les partenariats se dégagent, nous voulons que le développement se fasse dans ce pays.

IC **: Le président de la République du Cameroun a engagé un vaste projet orienté vers les grands chantiers. Comment comptez-vous accompagner le Cameroun dans ces projets ?**

JPG : Nos priorités, ce sont les infrastructures. Vous savez les difficultés qui sont consécutives aux problèmes du port de Douala. Faisons en sorte que l'on construise des infrastructures qui répondent aux besoins et qui faciliteront les échanges dans ce pays. Mais quand on parle d'infrastructures, on parle bien sûr d'équipements routiers, et éventuellement d'équipements ferroviaires, on parle de télécommunications, et, cela va de soi, on parle d'eau, d'assainissement, etc. Bref, on parle de toutes les infrastructures qui font en sorte qu'un pays devienne moderne et que ce pays ait les moyens de se développer beaucoup plus facilement.

IC **: Avec la percée de la Chine, de la Turquie et de certains autres pays comme le Brésil, quel plan va adopter la France pour garder sa place de partenaire prioritaire du développement du Cameroun ?**

JPG : Nous sommes dans la mondialisation avec une économie mondiale qui est ouverte. La France ne peut pas faire un protectionnisme sur les marchés qu'elle a. La France peut même perdre l'un des marchés. Donc la France doit être plus compétitive, peut-être plus agressive sur certains marchés. Mais surtout, elle doit être plus en relation avec les pays où elle va.

IC **: Qu'entendez-vous par être plus en relation ?**

JPG : Je m'explique : mieux connaître le marché potentiel, c'est être beaucoup plus apte à répondre à un appel d'offres. Et dans ces conditions, ce n'est pas toujours le moins disant qui l'emporte, ça peut être le mieux disant. L'ambition de la France, c'est d'être le mieux disant.

Propos recueillis par Frégist Bertrand

Bowleven compte sur l'amodiation d'Etindé pour financer ses projets africains

« *L'obtention du permis d'Etindé a été une avancée décisive… Nous avons fait de gros progrès dans notre processus visant à transformer les ressources en réserves* », a déclaré Kevin Hart. © Bowleven

Le permis d'exploitation pétrolière Etindé, dans l'*offshore* camerounais, semble être un sésame pour cette entreprise britannique qui y a cédé quelques intérêts pour pouvoir développer d'autres projets au Kenya et en Zambie.

Plus de crainte que de mal finalement pour la junior pétrolière et gazière britannique Bowleven, qui a reçu au mois de juillet 2014 le permis du gouvernement camerounais pour exploiter son puits pétrolier d'Etindé, au large des côtes camerounaises. Publiant ses résultats préliminaires le 12 novembre 2014, l'entreprise a annoncé que son année comptable, qui s'achève au 30 juin 2014, a finalement été pleine de promesses pour ses investisseurs, mais surtout pour des faits qui sont survenus après cette date butoir. Il s'agit notamment de l'approbation officielle par le gouvernement camerounais, fin octobre 2014, de la cession de un tiers des actifs de Bowleven au Russe Lukoil et au consortium NewAge, maison mère de Camop. Cette cession garantit à Bowleven qu'elle pourra très bientôt encaisser les 170 millions de dollars initiaux (environ 85 milliards de francs CFA), comme le stipulait le contrat de cession. 80 millions de dollars (40 milliards FCFA) seront payés plus tard, dont une moitié en cash et l'autre moitié en production d'hydrocarbures. « *L'obtention du permis d'Etindé a été une avancée décisive… Nous avons fait de gros progrès dans notre processus visant à transformer les ressources en réserves. Avec le début annoncé du forage dans la localité de Bomono (littoral camerounais), nous serons en activité sur quatre puits d'exploitation et d'exploration* », a déclaré Kevin Hart, le directeur général de la junior pétrolière cotée sur le marché alternatif de la Bourse de Londres.

PERFORMANCES EN DEMI-TEINTE SUR LA BOURSE DE LONDRES

M. Hart a aussi indiqué que de nouveaux travaux sont envisagés et seront financés, non seulement grâce aux fruits de la cession du tiers des actions de Bowleven à Lukoil et NewAge, mais aussi grâce à une confortable trésorerie qui contient encore 14 millions de dollars (7 milliards de francs CFA) et une facilité de financement relais de 30 millions de dollars (15 milliards FCFA) qui n'a pas encore été exploitée.

LONG STOP DATE

Bien que l'amodiation enclenchée par Bowleven Plc ait été repoussée à la fin de l'année 2014, l'opérateur pétro-gazier espère présenter un bilan assez solide, suite à cette transaction, sur ses intérêts dans les champs pétroliers camerounais. Ce qui permettrait de financer entièrement les activités de sismique sur le bloc 11B au Kenya, de même que les nouvelles acquisitions en Zambie, qui ont apporté au portefeuille des « *intérêts d'exploration préliminaires* ». « *Cette prorogation est consécutive à un accord signé par les différentes parties pour une long stop date d'extension au 31 décembre 2014* », a annoncé le 28 octobre dernier le groupe d'exploration sur le pétrole et le gaz coté à la Bourse de Londres. Un marché financier sur lequel les investisseurs, parmi lesquels certains partenaires minoritaires de Bowleven, se montrent impatients. Un sentiment conservateur qui se ressent

sur les performances boursières de l'entreprise : elle reste scotchée à 30 pennies de valeur pour chacune de ses actions, loin derrière les 115 pennies de valeur cible que lui confèrent certaines firmes d'investissement opérant sur le London Stock Exchange. Par ailleurs, Barclays, qui a constamment ajusté ses prévisions pour la valeur du titre Bowleven, a indiqué jeudi 13 novembre 2014 qu'elle était surévaluée, et a de ce fait revu ses prévisions de cours du titre Bowleven à 50 pennies. Reste à savoir si les autres vont suivre, car le 12 novembre 2014, Westhouse Securities conseillait le titre à l'achat, avec un cours cible inchangé de 115 pennies.

L'entreprise a annoncé que son année comptable a finalement été pleine de promesses pour ses investisseurs.

DES OPPORTUNITÉS

Au terme de l'année de Bowleven, il se dégage deux choses : l'entreprise ne pouvait plus faire face toute seule aux investissements nécessaires pour rendre rentables ses puits pétroliers, d'où l'arrivée de nouveaux acteurs. De fait, si elle tarde à annoncer de meilleures nouvelles, elle risque une fois encore de perdre le soutien de certains de ses investisseurs. Au Cameroun, on semble se trouver loin de ces débats d'actionnaires. Pourtant, et conformément aux diverses déclarations successives de l'entreprise, le gouvernement local devrait, sur la base du contrat de partage de production, prélever 20% de la production à travers la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH). Et ce, malgré que l'on ne puisse dire si ce sera sur la production globale ou sur la part de production exempte des charges d'exploitation.

Au terme de l'année de Bowleven, il se dégage deux choses : l'entreprise ne pouvait plus faire face toute seule aux investissements nécessaires pour rendre rentables ses puits pétroliers, d'où l'arrivée de nouveaux acteurs. © Bowleven

Dans tous les cas, si la question du financement du projet devait se poser avec un désintérêt des investisseurs, ce serait un défi non seulement pour Bowleven, mais également pour le gouvernement camerounais, qui mise à moyen terme sur une augmentation de sa production pétrolière afin de soutenir les finances publiques. Toutefois, ce défi serait une opportunité pour certaines banques et firmes d'investissements opérant au Cameroun, et qui semblent de plus en plus intéressées par le secteur de l'énergie, notamment dans les phases finales. Un exemple de cet intérêt des banques pour le secteur énergétique est la facilité accordée par BGFI Cameroun à Gaz du Cameroun.

Idriss Linge

Le printemps de la transformation des produits agricoles locaux

Le foisonnement de projets de transformation des matières premières agricoles au Cameroun permettra d'importantes plus-values pour l'économie du pays.

Jean-Marie Léma, responsable des opérations du Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC), avait la gorge quelque peu nouée en faisant ce rappel aux producteurs invités à un atelier en septembre 2014 dans la ville de Yokadouma, dans la région de l'Est, à plus de 500 km de la capitale camerounaise : « *Avec la cabosse de cacao, on peut produire des fertilisants pour vos plantations, tandis que le jus permet de produire des liqueurs.* » Car malheureusement, au Cameroun, les producteurs n'utilisent que la fève, soit 40% de la cabosse, à l'exception de quelques cacaoculteurs qui transforment artisanalement la fève en beurre de cacao. Ils ne savent pas que les 60% restants sont plus pourvoyeurs de revenus que la célèbre fève.

Heureusement, les industriels locaux, jadis également portés vers l'exportation de fèves brutes, semblent maintenant avoir bien compris les enjeux de la transformation locale du cacao. En effet, depuis quelque temps, des unités de transformation ne cessent de voir le jour dans le pays, au point que le Cameroun ambitionne désormais de transformer dans un proche avenir environ 70 000 tonnes de cacao (contre 25 à 30 000 tonnes actuellement) sur une production annuelle moyenne de 230 000 tonnes de fèves brutes.

DIFFÉRENTES FILIÈRES CONCERNÉES

Cette sorte de printemps de la transformation des produits agricoles camerounais ne se limite cependant

pas à la filière du cacao. Il a irradié d'autres filières de production telles que celles du manioc, du maïs, du soja, de l'huile de palme, du coton, du sorgho… Tous ces produits, à la faveur de différents projets industriels portés aussi bien par des opérateurs économiques locaux que par des multinationales, seront de plus en plus transformés sur place. À terme, d'importantes plus-values seront générées dans le landernau économique national. De même, de nombreux emplois seront créés, contribuant ainsi significativement au desserrement de l'étreinte du chômage autour d'une population juvénile de plus en plus nombreuse et formée, mais toujours en proie aux difficultés d'insertion professionnelle.

Bref, le foisonnement de projets de transformation des matières premières agricoles locales observé au Cameroun est « tout bénef' » à plus d'un titre. D'abord parce que ces projets sont un apport capital dans l'industrialisation du pays. Ensuite parce qu'au-delà de la rente fiscale qui s'en trouvera améliorée, la naissance de nouvelles unités de transformation contribuera à ôter ce caillou qu'est le chômage de la chaussure des pouvoirs publics. Enfin, pour les populations, ces unités industrielles sont une aubaine pour les 70% des travailleurs camerounais qui sont pris dans le piège du sous-emploi.

Brice R. Mbodiam

En rupture avec Justin Sugar Mills, le Cameroun recherche un investisseur privé pour le projet de complexe sucrier de Batouri

Même si l'espoir autrefois incarné par le consortium indo-camerounais Justin Sugar Mills demeure, l'arrivée sur le marché national du sucre du premier véritable concurrent de la Société Sucrière du Cameroun (Sosucam) ne semble pas imminente.

Après une bataille par communiqués de presse interposés entre le ministre camerounais de l'Industrie, Emmanuel Bondé, et les responsables de la société indo-camerounaise Justin Sugar Mills, société qui pilotait un projet de création d'un complexe sucrier à Batouri dans la région de l'Est du Cameroun, la rupture semble enfin officiellement consommée entre les deux parties. Cette rupture de la collaboration a pris la forme d'un appel à manifestation d'intérêt, rendu public le 20 novembre 2014 par le ministre de l'Industrie, pour la « *sélection d'un investisseur privé en vue de la création et de l'exploitation d'un complexe agro-industriel sucrier dans l'interzone Bertoua-Batouri, dans la région de l'Est* » du Cameroun. Les investisseurs intéressés ont dix semaines à compter du 20 novembre 2014 pour déposer leurs offres. Selon l'appel d'offres gouvernemental, le projet sucrier de Batouri consiste en l'exploitation d'une superficie minimale de 32 000 hectares pour la production de la canne à sucre. Cette matière

Le projet sucrier de Batouri consiste en l'exploitation d'une superficie minimale de 32 000 hectares pour la production de la canne à sucre.

première sera ensuite transformée grâce à une usine à construire sur place, afin de résorber le déficit de la production nationale, qui oscille entre 60 et 90 000 tonnes, et de profiter des opportunités offertes par le marché sous-régional.

À la vérité, l'appel à manifestation d'intérêt que vient de lancer le gouvernement camerounais avait été annoncé par le ministre de l'Industrie dans un communiqué daté du 26 juin 2014. À travers ce document, Emmanuel Bondé révélait la résiliation du protocole d'accord conclu le 13 avril 2012 avec la société indo-camerounaise pour la mise en place d'un complexe sucrier dans la ville de Batouri. Il faisait savoir que la décision du gouvernement était consécutive à « *des dysfonctionnements* (relevés par le cabinet international d'audit Ernst & Young, ndlr) *dans l'application dudit protocole d'accord, de même que dans la réalisation du projet* ». Ce membre du gouvernement camerounais avait par ailleurs précisé que le site affecté au projet avait été « *immédiatement* » repris par l'Etat, avec une interdiction à la société Justin Sugar Mills d'y accéder.

Grâce aux déchets de canne à sucre, le complexe sucrier de Batouri ambitionne également de produire de l'énergie.

BRAS DE FER

Le 6 août 2014, Justin Sugar Mills balayait d'un revers de la main le communiqué du ministre de l'Industrie, sous la plume de son directeur financier et des investissements : « *Justin Sugar Mills Cameroon SA n'a jamais été informé d'une quelconque décision de l'Etat du Cameroun pour arrêter un projet privé aussi important et à but collectif, vecteur de développement de la région de l'Est et espoir des jeunes chômeurs de tout un pays. Justin Sugar Mills considère que les opinions médiatisées, outre que celles de l'entreprise et de l'Etat du Cameroun, servent à manipuler, à décourager ou à saboter la réalisation de ce projet de développement communautaire et de lutte contre la pauvreté, qu'un lobby aux intérêts purement personnels s'évertue depuis des années à s'accaparer sans succès* », avait écrit J. C. Geut. Ce dernier poursuivait son propos en annonçant que « *tous les travaux se poursuivent (sur le site), certes lentement, mais sûrement. Malgré les intimidations de certains individus qui ne se lassent d'accumuler des fortunes personnelles et qui salivent toujours de récupérer un projet qui appartient au peuple.* »

La rupture semble officiellement consommée entre le ministre camerounais de l'Industrie et les responsables de Justin Sugar Mills.

Une posture teintée de défiance, dans la mesure où M. Geut affirmait qu'au cours d'une réunion tenue le jour même, où le ministre de l'Industrie annonçait la résiliation de la convention avec Justin Sugar Mills, « *le Premier ministre a exprimé la nécessité de la concurrence dans l'industrie sucrière camerounaise et a réaffirmé, comme d'habitude, le soutien total de l'Etat du Cameroun à notre projet, suivant le protocole d'accord signé le 13 avril 2012, qui accorde une exclusivité à la société Justin Sugar Mills Cameroon SA pour réaliser le complexe sucrier dans l'interzone Bertoua-Batouri, et ainsi garantir 17 500 emplois aux Camerounais* ». Des propos fragilisés par l'appel à manifestation d'intérêt lancé par le gouvernement camerounais le 20 novembre dernier.

CONCURRENCE POUR LA SOSUCAM

Pour rappel, à travers un investissement d'un montant total de 60 milliards FCFA, le complexe sucrier de Batouri devait être opérationnel depuis janvier 2014, n'eurent été les difficultés multiformes qui continuent d'émailler la conduite de ce projet. Un projet qui était censé donner naissance au premier véritable concurrent du groupe français Vilgrain dans la production du sucre au Cameroun. En effet, sa filiale locale, la Sosucam, est la seule à produire le sucre et sa matière première qu'est la canne à sucre. De ce fait, elle a des contrats de fourniture de matière première (sucre en poudre) aux agglomérées locales (transformateurs de sucre en poudre en carreaux), qui, malheureusement, se plaignent généralement de ne pas toujours pouvoir s'approvisionner auprès de ce fournisseur et se trouvent très souvent obligées d'importer, ce qui augmente leurs coûts de production.

Dans la même veine que Sosucam, Justin Sugar Mills, qui est déjà présente dans l'industrie sucrière au Nigeria, en Tanzanie et en République Démocratique du Congo, prévoyait dans un premier temps la création au Cameroun de 15 000 hectares de plantations de canne à sucre sur une superficie totale de 155 000 hectares attribués à l'entreprise sur les sites de Tikondi et Bodongoué, dans l'arrondissement de Batouri. Avec une usine d'une capacité de production initiale de 60 000 tonnes par an, le complexe sucrier de Batouri ambitionne également, grâce aux déchets de canne à sucre, de produire de l'énergie tant pour son fonctionnement que pour l'électrification rurale.

Brice R. Mbodiam

50 milliards FCFA de la Banque mondiale pour produire des matières premières destinées aux agro-industriels

Pays des déficits de production, le Cameroun se doit d'abord d'accroître sa production agricole, s'il veut pouvoir impulser sa transformation à l'échelle industrielle après avoir assuré l'autosuffisance alimentaire à sa population.

C'est fort de ce double défi que le gouvernement camerounais a monté le Programme d'investissements et de développement des marchés agricoles (Pidma), financé par la Banque mondiale. Sur une période de cinq ans (2014-2019), cette institution financière internationale injectera 50 milliards de francs CFA pour la conduite de ce programme piloté par le Ministère de l'agriculture. Selon le coordonnateur de ce programme, Thomas Ngwé Bissa, ces financements seront essentiellement investis dans les filières maïs, sorgho et manioc, principales matières premières utilisées dans les structures agroalimentaires installées au Cameroun. Il en est ainsi, par exemple, de la Sotramas, une entreprise créée dans la ville de Sangmélima

qui ambitionne de transformer en amidon 120 tonnes de manioc par jour, mais dont le fonctionnement optimum est hypothéqué par le déficit de production de ce tubercule. Il en va de même pour les trois sociétés brassicoles du pays, qui sont chaque année obligées d'importer d'importantes quantités de maïs à cause du déficit de production observé depuis des années dans cette filière. En effet, selon les statistiques officielles, la demande annuelle des entreprises agro-industrielles est officiellement estimée à 200 000 tonnes de maïs, 30 000 tonnes de sorgho et 1,4 million de tonnes de manioc.

Selon le coordonnateur Thomas Ngwé Bissa, ces financements seront essentiellement investis dans les filières maïs, sorgho et manioc.

RÉSORBER LE DÉFICIT DE PRODUCTION

Afin de résorber ce déficit et de permettre l'approvisionnement local des unités agroalimentaires, le Pidma s'est attaché les services des banques installées au Cameroun, auprès desquelles il garantit les crédits octroyés aux producteurs éligibles à ce programme. C'est ainsi que des conventions ont déjà été signées avec Afriland First Bank et la BICEC, tandis que des négociations sont en cours avec la filiale locale d'Ecobank. Selon les termes de ces conventions, les banques s'engagent à octroyer des crédits aux 300 coopératives agricoles éligibles, ce qui bénéficiera à 120 000 personnes, dont 50% de jeunes et de femmes. En effet, dans le cadre du Pidma, les projets sont financés par le programme (sous la forme de subventions) à hauteur de 50%. Les coopératives bénéficiaires, qui sont assujetties à un apport personnel équivalent à 10% du montant de l'investissement, rechercheront les 40% restants auprès des banques locales. « *Les financements seront sécurisés par les payements. Les acheteurs vont payer directement à la banque qui paiera les coopératives, ce qui permettra d'éviter tous risques de détournements. La banque, elle, a une garantie qui sera donnée par les acheteurs finaux* », explique le coordonnateur du Pidma.

En dehors du Pidma, l'espoir de l'augmentation de la production agricole du Cameroun pourrait également venir du projet « Un patron, une plantation », porté par le Groupement interpatronal du Cameroun (Gicam). À travers ce projet dont souhaitent s'inspirer les patrons ouest-africains, André Fotso, le patron des patrons camerounais, invite ses collègues à retourner à la terre en se lançant dans des investissements dans le secteur agricole, également pourvoyeur de richesses.

Brice R. Mbodiam

Nestlé ambitionne de réduire ses importations de matières premières de 70%

La filiale camerounaise de la firme Nestlé se propose, à moyen terme, d'acheter sur place environ 75% de ses matières premières, a-t-on appris de sources internes à l'entreprise. Mathématiquement, ce projet correspondrait à une réduction des importations de l'ordre de 70%. En effet, actuellement, 84% des matières premières utilisées dans l'usine Nestlé de Douala sont importées. Ces importations sont dominées par l'amidon de manioc (1500 à 1800 tonnes par an, pour des dépenses atteignant 300 millions de francs CFA) et le sel de cuisine, des ingrédients rentrant dans la production du cube « Maggi », produit qui représente, précise notre source, 90% de l'ensemble de la production de l'usine Nestlé de Douala.

En plus des contacts déjà établis avec deux entreprises de production de sel basées à Douala, auprès desquelles Nestlé Cameroun ambitionne de s'approvisionner à hauteur de 100% de ses besoins en sel de cuisine, la filiale camerounaise du géant suisse de l'agroalimentaire lorgne sur la production d'amidon grâce au projet Agropole, qui vise l'accroissement de la production de manioc aux alentours de la Société de Transformation de Manioc de Sangmélima (Sotramas), dont la mise en place est en cours dans la région du Sud. En effet, apprend-on de bonnes sources, après un prélèvement des échantillons de variétés de manioc pouvant être utilisées par la firme sur l'ensemble du territoire camerounais, le Centre de recherche de Nestlé d'Abidjan a retenu quatre variétés répondant aux critères de qualité de la firme. Ces variétés devraient être cultivées par les fournisseurs de la Sotramas, tandis qu'elle fournira ensuite le produit fini à Nestlé Cameroun. Sous réserve de ce que le prix soit compétitif, souffle-t-on à Nestlé.

Dans cette même optique de réduction des importations d'amidon, Nestlé compte également sur les retombées du Pidma, un programme du gouvernement camerounais qui vise à booster la production du manioc, du maïs et du sorgho dans le pays, afin de faciliter l'approvisionnement des entreprises agroalimentaires.

Du Nescafé produit à base de café camerounais

En principe, depuis le mois d'août 2014, la filiale du géant suisse de l'agroalimentaire produit du Nescafé à base de café produit sur le territoire camerounais, avait annoncé l'entreprise le 23 mai 2014 à Douala au cours d'une rencontre avec la presse. A cette époque, avait révélé un haut responsable de l'entreprise, les cargaisons de café devant permettre de réaliser cet objectif avaient même déjà été achetées. Nestlé Cameroun entend ainsi profiter de son admission par le gouvernement camerounais au « schéma de perfectionnement passif », prévu par le Code des douanes camerounais, qui induit la réduction d'une partie des droits de douane. En effet, le Nescafé commercialisé jusqu'ici sur le territoire camerounais et dans l'ensemble de la zone Cemac par Nestlé Cameroun était importé de Côte d'Ivoire. Désormais, Nestlé Cameroun achète du café localement, l'envoie en Côte d'Ivoire pour une première transformation. Ce café est ensuite retourné à Nestlé Cameroun qui achève alors de le transformer sur place et le conditionne, afin de pouvoir le commercialiser à des prix plus compétitifs, et de bénéficier des avantages du « schéma de perfectionnement passif ».

Guinness injecte 3 milliards FCFA dans un projet de production du sorgho

Guinness Cameroon, filiale du brasseur britannique Diageo, a injecté un montant total de 3 milliards de francs CFA dans un programme d'investissement qu'il conduit depuis 2009 dans le septentrion camerounais en vue de booster la production du sorgho, a-t-on appris au cours d'une visite d'entreprise organisée par cette société brassicole le 4 novembre 2014 dans la ville de Douala. Au moyen de cet investissement, apprend-on officiellement, la société brassicole numéro deux sur le marché camerounais des boissons alcoolisées, derrière le groupe Castel avec les Brasseries du Cameroun, envisage de ramener à 50% d'ici 2015 le volume de ses importations de matières premières, actuellement estimé à 80%. Il est concrètement question de substituer progressivement les céréales importées, telles que le malt, par des produits locaux, à l'instar du sorgho, dont les quantités achetées par Guinness aux producteurs du Nord-Cameroun depuis 2009 oscillent entre 250 et 400 tonnes par an, selon Mariam Haman Adama, coordonnatrice du Conseil régional des organisations paysannes de la partie septentrionale du Cameroun (CROPSEC).

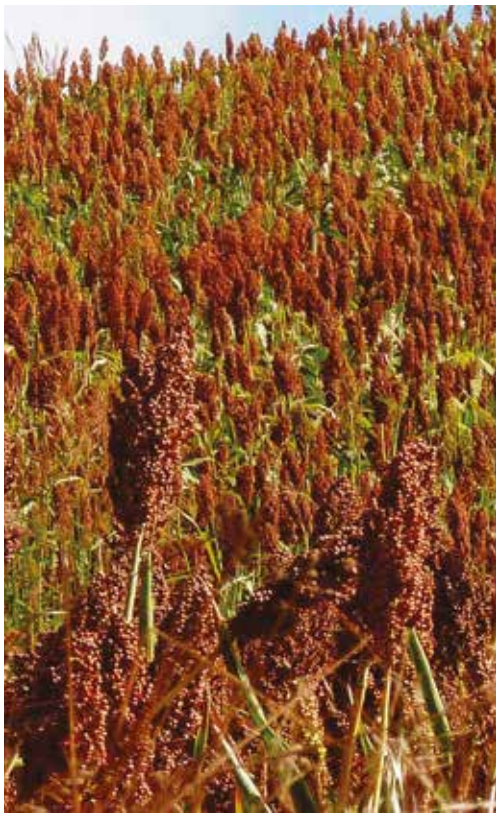

En mettant ainsi le cap sur les matières premières locales, l'entreprise vise non seulement une réduction substantielle de ses coûts de production, mais aussi l'admission à des régimes douaniers préférentiels en vigueur dans les zones Cemac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) et CEEAC (Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale), deux espaces communautaires auxquels appartient le Cameroun. En effet, ces deux organisations sous-régionales disposent d'agréments spéciaux permettant aux entreprises utilisant au moins 40% de matières premières locales dans leurs produits d'exporter lesdits produits en franchise de droits de douane dans les six et dix pays que comptent respectivement la Cemac et la CEEAC.

Un montage public-privé pour approvisionner Guinness Cameroon en maïs, sorgho et manioc

Le ministre camerounais de l'Agriculture, Essimi Menyé, et Baker Magunda, le directeur général de Guinness Cameroon, ont paraphé le 17 décembre 2013 à Yaoundé une convention de livraison à l'entreprise brassicole de matières premières telles que le maïs, le sorgho et le manioc. Cette livraison sera assurée grâce au Projet d'investissement et de développement des marchés agricoles (PIDMA), mis en place par le gouvernement camerounais et financé grâce à un concours financier de la Banque mondiale. Concrètement, les bénéficiaires de ce projet gouvernemental auront la possibilité de négocier préalablement des contrats de livraison avec Guinness Cameroon, ou d'autres potentiels acheteurs, avant de se lancer dans la production. Ce qui garantit non seulement l'écoulement de la production, mais aussi un certain niveau de revenus.

Quatre nouvelles usines pour augmenter de 20 000 tonnes la production d'huile de palme

Cette fin d'année, 20 000 tonnes d'huile de palme supplémentaires seront produites dans les localités camerounaises de Sombo, dans la région du Centre, de Bakingili et Mamfé, dans la région du Sud-Ouest, et de Teze dans le nord-ouest du pays, a-t-on appris au cours d'une récente visite des huileries industrielles, d'une capacité de 5000 tonnes chacune, construites dans ces bassins de production. Ces unités industrielles ont été mises sur pied dans le cadre du Projet d'amélioration de la productivité et de la compétitivité de la filière palmier à huile, mis en place par le gouvernement camerounais avec l'appui technique de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI). Ce programme, qui s'achève en fin d'année 2014, souligne son coordonnateur Mbi Oruh Michaël, sera repris par le gouvernement camerounais, qui le financera désormais entièrement. Ceci, apprend-on, dans l'optique de continuer à booster la filière palmier à huile dans le pays, dont la production nationale est officiellement estimée à 270 000 tonnes, pour une demande qui atteint généralement 385 000 tonnes. Les 20 000 tonnes qui proviendront des quatre nouvelles unités susmentionnées contribueront à résorber progressivement le déficit, que les grands producteurs locaux tels que la Socapalm comblent souvent au moyen d'importations.

Le Cameroun inaugure une usine de transformation de 18 000 tonnes de soja par an

Le 5 avril 2014 à Yato, dans la région du Littoral, le ministre camerounais de l'Economie, Emmanuel Nganou Djoumessi, a procédé à l'inauguration de l'usine de transformation de soja de cette localité, d'une capacité de 18 000 tonnes par an. Cette nouvelle unité industrielle, a-t-on appris au cours de la cérémonie, créera 154 emplois directs et environ 4000 emplois indirects, puisqu'autour de cette usine, 8000 tonnes de soja seront produites chaque année par des agriculteurs encadrés dans le cadre du programme Agropoles mis en place par le gouvernement.

L'unité de transformation de Yato est d'ailleurs un prolongement de l'Agropole de production de soja lancé en juillet 2013 dans la localité de Mokolo, dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, partie du pays plus propice à la culture du soja. En effet, la majeure partie de la production de cet agropole sera transformée à l'usine de Yato, plus proche de la capitale, et par conséquent plus appropriée pour l'écoulement rapide de la production. Couplée à l'Agropole de production de soja de Mokolo, l'unité de transformation de Yato va non seulement permettre de réduire les importations de soja sur le Cameroun, qui engloutissent officiellement environ 10 milliards de francs CFA chaque année (20 000 tonnes), mais aussi donner une valeur ajoutée locale à cette céréale de plus en plus prisée par les populations et les industriels pour ses vertus nutritives, cosmétiques et pharmacologiques.

4000 ha de manioc à planter pour approvisionner la Sotramas, qui transformera 120 tonnes par jour

Le projet Agropoles, programme piloté par le Ministère camerounais de l'économie, qui vise à réduire les importations de denrées alimentaires au Cameroun par le biais de la création d'unités de production dans les zones rurales, envisage de créer un « Agropole manioc » dans la ville et les environs de Sangmélima, afin d'approvisionner la Société de Transformation de Manioc de cette ville (Sotramas), qui entrera en activité incessamment. Selon nos sources, l'« Agropole manioc » de Sangmélima, dont les membres bénéficieront de semences améliorées mises à disposition par l'Institut de recherche agronomique pour le développement (Irad), permettra la mise en place de plantations de manioc sur une superficie de près de 310 hectares dès le mois de mars 2014, afin de garantir à la Sotramas ses 120 tonnes de matières premières chaque jour. Toutefois, au cours des cinq prochaines années, ce sont plus de 4000 hectares de manioc qu'il faudra cultiver dans les environs de la ville de Sangmélima pour que la Sotramas puisse tourner à plein régime et ne subisse pas les affres du déficit de production du manioc observé au Cameroun.

Investissement de 1,2 milliard de francs CFA, la Sotramas est le fruit d'une joint-venture entre la commune de Sangmélima, dans la région du Sud du Cameroun, et la Chambre du commerce, de l'industrie, des mines et de l'artisanat (CCIMA), une chambre consulaire du Cameroun.

La Sodecoton veut accroître de 50% ses capacités de production des huiles de table

La Société de Développement du Coton (Sodecoton), entreprise publique et fleuron de l'agro-industrie dans la partie septentrionale du Cameroun, envisage de moderniser et d'accroître les capacités de trituration du coton et de raffinage des huiles de table d'environ 50% dans le moyen terme, a annoncé l'entreprise dans un communiqué. En clair, la Sodecoton souhaite passer d'une production des huiles de table qui se situe actuellement entre 16 et 18 000 tonnes par an, selon les statistiques officielles, à environ 24 à 27 000 tonnes d'huile *Diamaor*, la marque que commercialise cette unité agro-industrielle. Ce projet d'augmentation de la production des huiles de table a déjà été validé par les structures de gestion de l'entreprise et coûtera environ 15 milliards de francs CFA.

Sic-Cacaos portera ses capacités de transformation du cacao à 50 000 tonnes

Au cours de la dernière campagne cacaoyère, le Cameroun n'a transformé localement que 32 803 tonnes de cacao, dont 11 tonnes de façon artisanale, annonce l'Office national du cacao et du café (ONCC). Ce volume de transformation, qui représente à peine 20% de la production nationale estimée à un peu plus de 206 000 tonnes, est essentiellement à mettre à l'actif de la Société Industrielle des Cacaos (Sic Cacaos), filiale du groupe agroalimentaire Barry Callebaut, qui, apprend-on, a de ce fait accru ses performances de 6,7%. Selon le Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC), cette firme envisage d'accroître ses performances grâce au « *démarrage effectif d'un programme d'investissements qui vise à faire passer la capacité de production de l'usine de Douala à 50 000 tonnes par an dans un proche avenir* ».

Une 3ème usine de transformation de cacao sera opérationnelle à Douala en 2015

Cocoa Processing Unit (CPU). C'est ainsi que s'appellera la troisième usine de transformation de fèves de cacao de la ville de Douala, dont les travaux de construction ont été officiellement lancés le 12 avril 2014 à Bonabéri, quartier qui abrite la zone industrielle éponyme dans la banlieue de la capitale économique du Cameroun. L'usine en cours de construction, d'une capacité de transformation de 16 000 tonnes de cacao par an, sera opérationnelle début 2015 et coûtera 13 milliards de francs CFA à ses promoteurs. Outre la poudre de cacao (3300 tonnes) qui sortira de cette nouvelle usine, CPU ambitionne également de produire chaque année quelque 6900 tonnes de produits étiquetés, 6400 tonnes de liqueurs de cacao et 3000 tonnes de beurre. Avec l'arrivée de CPU, le Cameroun augmentera ses capacités de transformation de fèves de cacao, qui culminent actuellement à environ 30 000 tonnes, sur une production annuelle moyenne estimée à 230 000 tonnes.

Dans la capitale économique du Cameroun, CPU trouve sur le marché de la transformation du cacao à grande échelle les firmes Sic-Cacaos, filiale locale du Suisse Barry Callebaut, et les Chocolateries Confiseries du Cameroun (Chococam), filiale du Sud-Africain Tiger Brands.

Une unité de 4,6 milliards FCFA pour transformer 5000 tonnes de cacao par an à Mbalmayo

Fapam Sàrl, unité industrielle basée dans la localité de Mbalmayo, dans la région du Centre du Cameroun, transforme, depuis cette année 2014, environ 5000 tonnes de fèves de cacao en beurre et poudre de cacao. C'est ce qu'ont révélé les initiateurs de ce projet qui vient de voir le jour au Cameroun avec une offre de 300 emplois directs dès son lancement. Fruit des efforts conjugués du gouvernement camerounais, à travers son projet Agropoles piloté par le Ministère de l'économie, et d'un opérateur économique local, Anatole Nkodo Zé, cette unité agro-industrielle vient ainsi booster les capacités de transformation du cacao du pays, qui ne dépassent guère les 30 000 tonnes par an, soit environ 20% seulement de la production locale.

Investissement d'un montant total de 4,6 milliards de francs CFA, Fapam Sàrl a bénéficié d'un appui financier de l'Etat du Cameroun d'un montant de 1,4 milliard de francs CFA. Les près de 3 milliards de francs CFA restants ayant été mobilisés par les promoteurs, grâce à des prêts bancaires. L'on se souvient qu'en annonçant la dernière édition du Festival international du cacao (Festicacao) en novembre 2013, le ministre du Commerce Luc Magloire Mbarga Atangana avait révélé que le Cameroun ambitionnait de transformer environ 50 000 tonnes de cacao en 2014 grâce à l'installation de nouvelles unités telles que Fapam Sàrl, qui sont viennent participer aux efforts déjà consentis dans la transformation du cacao par Sic-cacaos et Chococam.

Paul Biya : « *J'attends que le sérieux prévale lors de l'attribution des contrats aux entreprises* »

Le président de la République du Cameroun, lors du Conseil ministériel du 9 décembre 2014 au Palais de l'Unité, a invité les ministres à suivre scrupuleusement le plan d'urgence adopté par le pays et leur a demandé de réduire leur train de vie en réduisant « *drastiquement les frais de missions, les achats de véhicules et de carburant* ».

« Monsieur le Premier Ministre, Mesdames, Messieurs les Ministres, Le plan d'urgence qui vient d'être présenté tient compte des recommandations que j'ai formulées, à savoir accélérer le rythme de notre croissance économique et améliorer les conditions de vie de notre population. On pourra certes regretter qu'il se soit fait attendre. Je peux cependant comprendre qu'il ait fallu prendre le temps de négocier, de choisir les meilleures options afin de pouvoir avancer sur des bases solides.

« Le succès du plan d'urgence se mesurera à l'impact qu'il aura sur l'amélioration de notre croissance économique et celle des conditions de vie des Camerounais », affirme le président Paul Biya.

Cela étant, un certain nombre de points méritent d'être précisés. Le plan d'urgence est un programme spécial de mesures et de projets visant les besoins immédiats des populations. Etalé sur une durée de trois ans, il touche l'ensemble du territoire national.

Je crois qu'il est important de relever que ce plan est distinct de notre stratégie pour la croissance et l'emploi, qui demeure notre « charte » de développement. Il n'interfère pas non plus avec les feuilles de route des départements ministériels, qui doivent continuer d'être appliquées avec toute la diligence et la rigueur nécessaires.

Je me félicite de la disponibilité du secteur bancaire, qui s'est déclaré disposé, prêt à financer le plan d'urgence. Je salue aussi le sérieux avec lequel le gouvernement a conduit les négociations, qui ont permis d'arriver à des accords définitifs, et les efforts qu'il a déployés pour obtenir les meilleures conditions possibles.

J'attends que le même sérieux prévale lors de l'attribution des contrats aux entreprises. Il sera indispensable de s'assurer que celles qui seront retenues auront les capacités techniques et financières de tenir leurs engagements. J'en appelle sur ce point à la vigilance de tous, et particulièrement du Ministère chargé des marchés publics et des organismes de contrôle compétents.

D'une façon générale, les dépenses engagées pour la réalisation du plan d'urgence devront respecter le montant des enveloppes financières agréées pour chaque opération. La charge financière du plan doit en effet rester compatible avec l'équilibre des finances publiques et la gestion de la dette. À ce propos, je tiens à atti-

rer une nouvelle fois votre attention sur la nécessité de rationaliser les dépenses et d'améliorer leur qualité dans un contexte international marqué par la rareté des ressources financières.

« UNE ACCUMULATION DE DÉPENSES DONT LA NÉCESSITÉ N'EST PAS ÉVIDENTE »

En effet, il m'a été malheureusement donné de constater que la qualité de la dépense publique n'a cessé de se détériorer, avec notamment une accumulation de dépenses dont la nécessité n'est pas évidente. J'en citerai quelques exemples :

- l'augmentation effrénée des dépenses en biens et en services,

- l'accroissement excessif des missions, notamment à l'étranger,

- la multiplication des comités et des projets inappropriés,

- l'accroissement abusif des subventions.

Cette situation appelle des efforts de modération et de rationalisation. Je demande au gouvernement de réduire son train de vie en bloquant les dépenses des biens et services, et en réduisant drastiquement les frais de missions, les achats de véhicules et de carburant. La directive que je viens de donner permettra de dégager des ressources qui trouveront un meilleur emploi dans nos grands projets et dans l'amélioration des conditions de vie de nos populations. Elle s'inscrira dans la continuité des actions déjà engagées, telles que la réforme de la subvention des prix du carburant, qui a permis, comme tout le monde le sait, de faire des économies substantielles.

Je constate avec plaisir que les conclusions du récent rapport d'évaluation triennal du Document de stratégie pour la croissance et l'emploi *(DSCE) vont dans le même sens. « L'esprit de réforme » doit devenir une constante du comportement des membres du gouvernement et de l'administration.*

Pour revenir au plan d'urgence proprement dit, je voudrais attirer votre attention sur le caractère particulier du défi qui nous est lancé. C'est d'abord un test d'efficacité pour vous-mêmes et pour vos services. Dans une période de temps limitée – trois ans –, les moyens financiers étant mis à votre disposition, il vous est demandé d'atteindre des objectifs précis. Votre responsabilité, au sens propre du terme, sera également mise à l'épreuve dans la mesure où du succès de votre action dépendront les progrès de l'économie de notre pays et le bien-être de nos concitoyens.

Etalé sur une durée de trois ans, le plan d'urgence touche l'ensemble du territoire national.

Vous aurez aussi à faire preuve de célérité afin de respecter rigoureusement les échéances prescrites et de garder au Plan d'urgence toute sa signification. Enfin, j'attire votre attention sur l'importance des enveloppes financières qui seront mises à votre disposition. Elles devront être gérées avec la plus grande rigueur et leur affectation scrupuleusement respectée. Le Comité chargé du suivi et de la supervision devra y veiller.

Vous devrez garder à l'esprit que les crédits qui nous ont été consentis devront être remboursés, et que la rentabilité des projets dont vous aurez la charge en représente la contrepartie. Le succès du plan d'urgence se mesurera à l'impact qu'il aura sur l'amélioration de notre croissance économique et celle des conditions de vie des Camerounais. Je ne doute pas que vous mettrez toute la détermination dont vous êtes capables à relever ce défi. La satisfaction des aspirations profondes de notre peuple est à ce prix. »

« LE MONDE EST DANGEREUX ET LES PÉRILS PEUVENT INTERVENIR À TOUT MOMENT »

Paul Biya s'est également exprimé le 29 novembre 2014 à Dakar lors de l'ouverture du 15ème sommet de l'Organisation internationale de la Francophonie. Extraits.

« Nous savons depuis longtemps que le monde n'est pas juste. Nous savons aussi qu'il faudra beaucoup de temps et d'efforts pour venir à bout de la pauvreté et de l'exclusion. Nous savons aussi que le monde est dangereux et que les périls peuvent intervenir à tout moment : guerres civiles ou étrangères, rivalités ethniques ou religieuses, oppression de factions sur les populations, que sais-je encore. On peut, face à ces défis, se demander ce que notre organisation peut faire de plus.

Je me permettrai d'appeler l'attention sur la situation de mon pays, actuellement en butte aux attaques de la secte Boko Haram. Je remarquerai au passage que tous les pays voisins immédiats du Nigeria sont membres de l'OIF et sont donc concernés comme le Cameroun.

Face à un ennemi commun qui conteste toutes les valeurs auxquelles nous sommes attachés, la solidarité doit jouer à plein. L'Histoire récente nous enseigne qu'avec ce genre d'adversaires il ne peut y avoir de compromis. Ai-je besoin de dire que nous restons des partisans déterminés de la paix ? Nous ne renoncerons pas au « dialogue des cultures » cher au président Senghor, cet illustre chantre de la fraternité humaine universelle.

En second lieu, la solidarité qui nous unit doit également continuer à s'exercer dans le domaine du développement. En effet, la plupart de nos pays sont encore en développement. Or, nous savons que les Objectifs du millénaire pour le développement, qui viendront à échéance l'an prochain, ne seront pas atteints. Le relais sera pris par l'agenda post 2015. Il est impératif que les retards accumulés soient rattrapés. Ce n'est que de cette façon que l'on pourra faire reculer la misère, creuset où se forgent l'extrémisme et la révolte.

Notre organisation détient de nombreux atouts pour figurer parmi l'avant-garde de la communauté internationale. Pour continuer à être une force de proposition, elle devra rester fidèle à ses valeurs et faire preuve d'audace pour s'adapter à un monde en perpétuel changement. Dans ces temps lourds de menaces où la barbarie fait apparaître à nouveau son hideux visage, l'OIF à l'obligation de montrer que le destin de l'humanité devrait la conduire vers un avenir de fraternité et de tolérance, et non de haine et de violence. »

Nicolas Crettenand : « *Aujourd'hui, nous avons des locaux et deux premiers projets lancés* »

Chargé de mission de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) au Cameroun, il dresse le bilan des activités menées conjointement avec l'Ecole nationale supérieure polytechnique de Yaoundé, notamment le laboratoire commun CURES.

Investir au Cameroun **: Quel est aujourd'hui le point sur les activités que l'EPFL mène avec l'Ecole polytechnique de Yaoundé ?**
Nicolas Crettenand : En décembre 2012, il y a une convention cadre qui a été signée entre l'Université de Yaoundé I, représentant l'Ecole nationale supérieure polytechnique de Yaoundé, et l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), pour mettre en place un nouveau laboratoire conjoint traitant des questions énergétiques par rapport à la santé, et principalement l'accès à l'électricité pour les hôpitaux. Le laboratoire, intitulé Centre universitaire de recherche sur l'énergie pour la santé (CURES), a pour mission d'améliorer les services de santé primaire par un approvisionnement électrique fiable et durable, ainsi que des équipements adaptés. Aujourd'hui, nous avons des locaux et deux premiers projets lancés avec, entre autres, deux doctorants. Nous avons déjà fait deux formations. La dernière date d'il y a deux semaines avec 26 participants de six pays africains de onze différentes universités.

> ***« L'EPFL est la première université francophone à avoir fait des cours massifs en ligne. »***

« Le laboratoire CURES a pour mission d'améliorer les services de santé primaire par un approvisionnement électrique fiable et durable, ainsi que des équipements adaptés. »

IC **: Quelles sont les modalités pour participer aux activités de recherche ?**
NC : Nous sélectionnons des étudiants qui sont en mémoire de fin d'études. Des mémoires pour obtenir un diplôme d'ingénieur. Après on recrute des candidats pour faire un master II de recherche, qui feront par la suite des thèses de doctorat. Nous recrutons les étudiants qui sont inscrits en thèse à l'Ecole polytechnique de Yaoundé. Nous faisons également des formations ouvertes à d'autres doctorants des universités du Cameroun. Pour le futur, nous envisageons également des formations pour le secteur privé.

IC **: Quelle est l'idée qui a sous-tendu le choix de cette filière « énergie » dans le domaine de la santé ?**
NC : Le CURES fait partie du Réseau d'excellence des sciences de l'ingénieur de la Francophonie (RESCIF), initié quand la Suisse avait la présidence de la Franco-

phonie en 2010. Ce réseau est actif dans trois domaines : l'eau l'énergie et la nutrition. Et par domaine, il s'agissait de créer un laboratoire conjoint. Donc l'énergie, c'est un choix entre le directeur de Polytechnique à Yaoundé et notre président de l'EPFL en Suisse. Dans un deuxième temps, l'énergie étant tellement large, il fallait choisir un segment. Et c'est là que nous nous sommes dit que dans le secteur de la santé nous pourrions avoir un impact concret dans un avenir proche. Et les solutions que nous développons pour le monde de la santé peuvent être reprises par le secteur privé et l'administration.

***IC* : Sur quoi travaillent les deux doctorants ?**

NC : Le premier a travaillé sur un système de stabilisation de l'alimentation électrique au niveau d'un hôpital de district. Principalement pour éliminer les sources de perturbations qui viennent du réseau au niveau de l'hôpital. Nous avons un premier prototype que nous testons actuellement au laboratoire à Polytech. Le deuxième doctorant a travaillé sur les audits énergétiques. C'était pour commencer à faire les diagnostics quantitatifs des problèmes, car lorsqu'il y a des coupures ou d'autres problèmes électriques, des appareils médicaux sont détruits, mais il n'y a pas vraiment de diagnostic technique des problèmes de coupures d'énergie électrique. Il faut partir d'un diagnostic, et après développer les solutions appropriées.

« Nous recrutons les étudiants qui sont inscrits en thèse à l'Ecole Polytechnique de Yaoundé. On fait également des formations ouvertes à d'autres doctorants des universités du Cameroun. Pour le futur, nous envisageons également des formations pour le secteur privé. »

***IC* : Comment l'EPFL s'investit-elle dans ce laboratoire conjoint ?**

NC : C'est l'équipe d'EssentialTech de l'EPFL qui est impliquée. Moi-même, je suis sur place ici au Cameroun en tant que chargé de mission. Il y a un collègue chef de projet qui travaille à Lausanne. Et il y a aussi un financement initial sur certains projets. Pour des projets spécifiques, nous pouvons faire appels à des professeurs et chercheurs spécifiques en Suisse.

***IC* : Certains Camerounais souhaitent avoir une idée sur les formations dispensées en ligne par l'EPFL. Comment doivent-ils s'y prendre ?**

NC : L'EPFL est la première université francophone à avoir fait des cours massifs en ligne. *Massive Open Online Courses*. L'EPFL fait des cours pour ses propres étudiants, et ces cours sont ensuite remis sur le net pour tout le monde. Ces cours remplacent les cours en amphi. D'autre part, avec le financement de la coopération suisse, l'EPFL développe des cours spécifiques sur des thématiques africaines. Il y a déjà des enseignants de Polytechnique qui sont allés en Suisse enregistrer des cours. Pour les modalités, veuillez consulter *http://moocs.epfl.ch*, *www.energie-cures.org*, ou encore *http://essentialtech.epfl.ch*.

Propos recueillis par Beaugas-Orain Djoyum

GESTION PUBLIQUE

La CEEAC ouvre son marché de 140 millions de consommateurs à treize entreprises camerounaises

Le 7 novembre 2014 à Yaoundé, le ministre du Commerce Luc Magloire Mbarga Atangana a officiellement remis à treize entreprises installées sur le territoire camerounais l'agrément au régime préférentiel de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), qui permettra à 81 produits de ces entreprises d'être exportés en franchise de droits de douane dans les dix pays que compte la CEEAC. Au rang de ces entreprises se trouvent des industriels tels que la Société d'Aluminium du Cameroun (Alucam), l'agro-industriel Nestlé, le fabricant de buchettes d'allumettes Unalor, mais surtout la Société Camerounaise de Verreries (Socaver), entreprise la mieux lotie dans le lot des treize élus de la CEEAC. En effet, cette filiale des Brasseries du Cameroun spécialisée dans la fabrication de bouteilles, bonbonnes et flacons en verre est à elle seule autorisée à exporter gracieusement en direction des pays de la CEEAC 28 produits sur les 81 retenus. Ces produits ont été choisis sur la base de critères tels que l'utilisation d'au moins 40% de matières premières locales et l'incorporation dans leur processus de fabrication d'au moins 30% de la valeur ajoutée communautaire.

Marché de 140 millions de consommateurs, la CEEAC, qui s'ouvre ainsi à ces treize entreprises camerounaises, regroupe dix Etats : l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la RDC, Sao Tomé & Principe et le Tchad. Le Rwanda a annoncé le 27 octobre 2014 son intention de rejoindre l'organisation après l'avoir quittée en 2010. En avril 2014, ce sont 19 entreprises

camerounaises et 145 produits qui avaient été agréés au régime préférentiel de la Cemac, un autre espace communautaire qui compte six Etats sur les dix qui constituent la CEEAC. Onze de ces 19 entreprises figurent également sur la liste des treize bénéficiaires de l'agrément de la CEEAC officiellement remis le 7 novembre dernier.

L'ex-DG de la Télévision publique nationale incarcéré

L'universitaire Gervais Mendo Zé, ancien directeur général (DG) de la Cameroon Radio and Television (CRTV), l'office de radio et télévision publiques du pays, a été auditionné toute la journée du 12 novembre 2014 au Tribunal criminel spécial (TCS), juridiction d'exception créée par le chef de l'Etat pour connaître des délits de détournement de deniers publics au Cameroun, avant d'être écroué tard dans la nuit à la prison centrale de Kondengui, à Yaoundé. Gervais Mendo Zé, 70 ans, qui a été débarqué à la tête de la CRTV en 2005 après avoir géré le mastodonte de l'audiovisuel public au Cameroun pendant 16 ans (1989-2005), est accusé de détournement de deniers publics. Pour l'heure, les informations officielles ne filtrent pas encore sur les contours réels des accusations portées contre l'ex-DG de la CRTV. Cependant, des sources crédibles avancent un montant de plus de 2 milliards de francs CFA détournés dans le cadre de la gestion de la redevance audiovisuelle, rente de la CRTV prélevée sur les salaires des travailleurs camerounais.

11,8 milliards FCFA de l'AFD pour développer l'agriculture, la santé et l'éducation

L'Agence française de développement (AFD) et le gouvernement camerounais ont signé le 1er novembre 2014 à Yaoundé un accord de financement d'un montant total de 11,8 milliards de francs CFA dédié au développement des secteurs de l'agriculture, de la santé et de l'éducation. Concrètement, cet accord, qui s'inscrit dans le cadre du Contrat désendettement développement (C2D) de 2ème génération, va permettre l'approvisionnement du pays en antirétroviraux, l'apurement des arriérés de l'Etat envers la Centrale nationale d'approvisionnement en médicaments essentiels (Cename), la réalisation des travaux préparatoires au recensement agricole, l'approvisionnement en intrants agricoles ainsi que le paiement des salaires des enseignants du privé confessionnel.

Doté d'une enveloppe totale de 214 milliards de francs CFA, le deuxième C2D (2011-2016), initiative additionnelle du gouvernement français à l'initiative PPTE du Fonds monétaire international (FMI), a été essentiellement consacré à l'agriculture et au développement rural.

Le Cameroun et l'UE signent le 11ème FED d'un montant de 185 milliards FCFA

Le ministre camerounais de l'Economie, Emmanuel Nganou Djoumessi, et le chef de la délégation de l'Union européenne (UE) au Cameroun, Françoise Collet, ont procédé le 29 octobre 2014 à Yaoundé à la signature d'un accord de financement d'un programme d'appui au développement au titre du 11ème FED (Fonds européen de développement), pour un montant total de 185 milliards de francs CFA. En hausse de 11% par rapport au 10ème FED, a indiqué Françoise Collet, cet appui financier « *confirme l'engagement de l'Union européenne, dans un contexte budgétaire difficile, de continuer à contribuer au développement du Cameroun* ». Ce 11ème FED, a-t-on appris, sera prioritairement consacré au développement rural, qui engloutira la somme de 116,8 milliards de francs CFA, soit 63% de l'enveloppe globale. Dans le même temps, 30% de l'enveloppe, soit 55,1 milliards de francs CFA, seront consacrés au financement de projets d'appui à l'amélioration de la gouvernance. Il s'agit notamment, a précisé le chef de la délégation de l'UE au Cameroun, « *du renforcement de l'Etat de droit et de l'amélioration de la gestion des finances publiques* ». 7% de l'enveloppe serviront à financer les « *mesures d'appui, d'accompagnement de la programmation, de préparation et de mise en œuvre d'actions* ».

Limitation en vue de la main d'œuvre chinoise et vietnamienne dans le pays

Selon le communiqué ayant sanctionné le Conseil de cabinet du gouvernement camerounais tenu le 30 octobre 2014 à Yaoundé, la capitale du pays, « *à la faveur de la mise en route des grands projets d'infrastructures et du lancement de la troisième licence de téléphonie mobile, le marché de l'emploi a connu un afflux de travailleurs étrangers, utilisés souvent en violation des lois et règlements* ». Allusion est ainsi clairement faite à l'importation massive de la main d'œuvre par les entreprises chinoises, qui réalisent actuellement la majorité des grands projets d'infrastructures au Cameroun, ainsi qu'à Viettel Cameroun, qui exploite la 3ème licence de mobile depuis septembre 2014. Cet opérateur de mobile vietnamien, qui opère sous la marque Nexttel, a toujours été accusé par ses dirigeants camerounais d'importer la main d'œuvre du Vietnam, en dépit des promesses faites au gouvernement de créer 6300 emplois locaux. Face à cette situation, a annoncé le ministre de l'Emploi Zacharie Pérevet au cours de son exposé sur « *la régulation de la main d'œuvre étrangère dans les entreprises exerçant au Cameroun* », « *le gouvernement a entrepris de sensibiliser les employeurs sur cet état de fait préjudiciable à la promotion de la main d'œuvre nationale* ». Une démarche complétée par « *des mesures de contrôle systématique* », a-t-il ajouté.

Pour rappel, au 31 décembre 2013, a révélé le ministre Pérevet, seulement 1410 travailleurs étrangers bénéficiaient d'un contrat en bonne et due forme, revêtu du visa du ministre camerounais de l'Emploi, comme l'exige la réglementation. Un chiffre largement inférieur au nombre d'ouvriers chinois qui écument les grands chantiers du pays.

Standard & Poor's confirme la note du Cameroun à « B/B », avec des perspectives stables

L'agence de notation Standard & Poor's (S&P) a confirmé, dans un communiqué publié le 31 octobre 2014, les notes « B » et « B » attribuées aux emprunts souverains de longue et de courte maturité du Cameroun. Cette évaluation est assortie de perspectives stables. S&P précise que cette évaluation s'explique essentiellement par la faiblesse des institutions camerounaises, le bas niveau du revenu par habitant, les importants besoins en financements extérieurs du pays et les risques liés à la succession à la tête de l'Etat. L'agence relève, cependant, que le Cameroun, qui est membre de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC), dispose de points forts tels qu'une dette publique modeste, une inflation faible et des taux de change bas. « *Selon nos prévisions, la croissance du PIB réel du Cameroun se situera aux alentours de 5,6% ou 5,7% par an entre 2014 et 2017. Cette prévision est fondée sur l'augmentation de la production du pétrole (…), l'amélioration de l'approvisionnement en énergie pour les secteurs industriels depuis le début de la production à la centrale à gaz de Kribi dans la seconde moitié de 2013…* », souligne S&P.

Grâce à l'approche HIMO, des communes ont créé 1200 emplois en trois ans

L'enveloppe allouée aux communes camerounaises par le Ministère de l'économie afin de promouvoir la mise en place de projets de développement intégrant l'approche « Haute intensité de main d'œuvre (HIMO) » ne cesse de gonfler depuis 2012. De 500 millions de francs CFA cette année-là, elle est passée à 600 millions de francs CFA en avril 2014, puis à plus d'un milliard de francs CFA le 12 novembre dernier à l'occasion de la signature de la 3ème phase de la convention entre l'Etat du Cameroun et cinq communes. A l'origine de cette sollicitude croissante du gouvernement camerounais pour les collectivités locales disposées à implémenter les projets HIMO, apprend-on au Ministère de l'économie, les premiers résultats encourageants de ce programme qui vise, à terme, à réaliser au moins 20% des projets d'investissements du pays en mode HIMO. En effet, indique-t-on dans ce département ministériel, grâce à cette approche, les communes sélectionnées ont déjà permis de former 350 jeunes à divers métiers, et de créer 1200 emplois entre 2012 et 2014, dont 300 emplois réservés aux femmes.

Présentée comme référence par le gouvernement parmi les quatorze communes qui ont déjà bénéficié de ce programme, la commune de Sangmélima, dans la région Sud du pays, a réussi à réduire des fléaux sociaux tels que l'oisiveté des jeunes et le banditisme en conduisant avec un certain succès des travaux d'entretien des routes rurales, de construction de salles de classe sous l'approche HIMO. Conséquence : pour la 3ème phase de ce partenariat entre l'Etat et les communes, Sangmélima s'en tire avec 575 millions de francs CFA sur une enveloppe globale de plus d'un milliard de francs CFA.

L'Etat recherche 21 milliards FCFA à injecter dans cinq entreprises publiques

Sur les 150 milliards de francs CFA recherchés par l'Etat du Cameroun par appel public à l'épargne lancé le 24 novembre 2014, plus de 63 milliards de francs CFA sont destinés au financement de la construction ou la réhabilitation des infrastructures routières. Dans le même temps, renseigne la note d'information du gouvernement, 40,8 et 25 milliards de francs CFA sont respectivement destinés aux projets énergétiques et portuaires, tandis que 21 milliards de francs CFA serviront à financer les « *participations de l'Etat* » dans cinq entreprises publiques. Il s'agit notamment de Camair Co, la compagnie aérienne nationale, qui vit presque exclusivement sous assistance financière du Trésor public. Celle-ci recevra une enveloppe de 3 milliards de francs CFA. 2,04 milliards FCFA seront affectés à la Cotonnière Industrielle du Cameroun (Cicam), dont les performances sont plombées depuis quelques années par les tissus de contrebande en provenance de Chine. Le Parc National du Matériel de Génie-Civil (Matgénie) recevra un peu plus de 2,5 milliards de francs CFA, certainement pour accroître son parc à engins lourds. Restent 2,5 et 11 milliards de francs CFA, respectivement pour

EDC (Electricity Development Corporation), le bras séculier de l'Etat dans les infrastructures énergétiques, et Camwater, qui gère les infrastructures en matière de distribution d'eau dans le pays.

Ces transferts de fonds aux sociétés d'Etat ne devraient pas plaire aux institutions financières internationales telles que le FMI, qui ont fait remarquer dans un récent rapport sur le Cameroun que ces entreprises publiques, généralement qualifiées de gouffres à sous, obtiennent « *de piètres résultats*», malgré les perfusions financières étatiques. Aussi, le fonds a-t-il suggéré au gouvernement d'assortir ses subventions aux sociétés d'Etat de cahiers des charges plus rigoureux, de manière à les contraindre à la performance.

Startimes Ltd effectuera la réhabilitation technique de la CRTV pour 110 milliards FCFA

Le gouvernement camerounais a confié à la société chinoise Star Software Technology Co Ltd, en abrégé Startimes Ltd, le marché pour la réhabilitation technique de la Cameroon Radio and Television (CRTV), le mastodonte de l'audiovisuel public dans le pays, a annoncé le ministre des Marchés publics Abba Sadou dans un communiqué rendu public le 21 novembre 2014. D'un montant total de 110 milliards de francs CFA, ce marché, à réaliser sur une période de 24 mois, était également convoité par sa compatriote chinoise Huaweï Technologies, dont l'offre a été jugée « plus disante », selon le rapport d'analyse du Ministère camerounais des marchés publics.

Spécialisée dans les solutions de télévision digitale, Startimes Ltd a figuré dans le top 20 des entreprises privées chinoises les plus prometteuses en 2012. Ce d'autant que son chiffre d'affaires a crû de 49,8% sur la période 2008-2010, tandis que ses bénéfices progressaient de 42,3% sur la même période.

COTCO rembourse à l'Etat 22 milliards FCFA pour l'adaptation du pipeline Tchad-Cameroun au projet Lom Pangar

Christian Lenoble, le DG de la Cameroon Oil Transportation Company, a remis, le 13 novembre 2014 au ministre camerounais des Finances, Alamine Oumane Mey, un chèque de près de 22 milliards de francs CFA. Cette somme représente la quote-part de la société qui gère le pipeline Tchad-Cameroun, dans les travaux d'adaptation de cet oléoduc au barrage de Lom Pangar, dans la région Est du pays. Les travaux avaient été préfinancés à hauteur de 49,4 milliards de francs CFA par le gouvernement camerounais.

Selon l'« *accord transactionnel relatif à la clé de répartition du coût final du projet d'adaptation du pipeline Tchad-Cameroun au barrage de Lom Pangar* », signé le 1er novembre 2013 entre l'Etat du Cameroun et COTCO, l'entreprise pétrolière devait rembourser sa quote-part « *au plus tard dans un délai de deux mois à compter de l'achèvement administratif et financier des travaux et, en tout état de cause, au plus tard dans un délai de six mois à compter de la signature du procès-verbal de réception des travaux, soit au plus tard le 30 novembre 2014* ». Ces travaux ont consisté au renforcement de deux sections du pipeline, longue de 13 km chacune et enterrées sur le site de construction du barrage de Lom Pangar. Les travaux ont été réalisés en 18 mois par la société SICIM, qui a employé 400 personnes sur le chantier, dont 90% de Camerounais, a-t-on appris.

Des cellules spécialisées créées pour combattre les trafics illicites dans les aéroports

Le chef de l'Etat camerounais, Paul Biya, a signé le 22 octobre 2014 un décret portant création, organisation et fonctionnement des Cellules aéroportuaires anti-trafics (CAAT) au sein des aéroports internationaux du pays. Ces structures permettront d'établir une communication « en temps réel entre les aéroports internationaux d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes ». Cette mesure permet au pays de lancer l'implémentation, souffle une source autorisée, du protocole d'accord du 9 janvier 2014 signé avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Selon le texte présidentiel, les CAAT seront chargées « de collecter et de partager les renseignements, en temps réel, entre les aéroports connectés, dans le cadre de la lutte contre les trafics illicites (…) ; d'effectuer un contrôle plus efficient des personnes, bagages, frets et courriers postaux en transit, à l'arrivée et au départ, dans le cadre de la lutte contre les trafics illicites ; et de procéder à l'analyse des risques ».

La création de ces structures anti-trafics intervient dans un contexte marqué par la recrudescence des trafics illicites dans les aéroports du pays, notamment celui de Douala, considéré comme la plaque tournante du trafic aérien national. En effet, sur le seul mois de juillet 2014, pas moins de trois kilogrammes d'héroïne et de cocaïne ont été saisis dans cet aéroport par les agents de la Douane ou de la Police. De nombreux cas de saisies d'objets d'art et même de métaux précieux tels que l'or sont aussi souvent signalés.

AGRO

La Cameroon Tea Estate ambitionne de quadrupler sa production de thé à l'horizon 2016-2017

Selon Dagobert Boumal, le directeur général de la Cameroon Tea Estate (CTE), cette entreprise agro-industrielle qui exploite des plantations de thé dans la région du Nord-Ouest du Cameroun ambitionne de quadrupler sa production de thé d'ici deux ou trois ans (2016 ou 2017). Ce dernier précise que ladite production oscille actuellement entre 5000 et 7000 tonnes par an. La CTE, repreneuse de la branche thé de la Cameroon Development Corporation (CDC), entreprise publique qui n'a conservé que ses branches banane, caoutchouc et huile de palme, veut ainsi profiter des opportunités que lui offrent les agréments aux tarifs douaniers préférentiels que viennent de lui conférer les responsables de la Cemac et de la CEEAC. Ces deux regroupements communautaires représentent un marché de 140 millions de consommateurs en Afrique centrale. En effet, depuis le 2 mai 2014 et le 7 novembre 2014, la CTE est détentrice des agréments aux tarifs préférentiels de la Cemac et de la CEEAC, respectivement, documents qui lui donnent désormais la possibilité d'exporter ses produits en franchise de douane vers les six et dix pays de l'Afrique centrale que comptent ces deux espaces communautaires.

Il s'agit là d'une véritable aubaine pour cette entreprise agro-industrielle qui évolue dans une filière dans laquelle le « marché local est confronté à une concurrence sans règle », reconnaît le ministre camerounais du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana. En effet, face à l'invasion du marché camerounais du thé par des produits en provenance principalement de la Chine, les producteurs locaux commercialisent leurs productions « essentiellement dans la région Afrique centrale », confie le ministre Mbarga Atangana.

BRM

206 391 tonnes de bananes exportées au 31 octobre 2014

Les producteurs de la banane dessert au Cameroun ont déjà exporté 206 391 tonnes entre janvier et octobre 2014, annonce l'Association bananière du Cameroun (Assobacam). Leader de la production nationale, avec des pics de 120 000 tonnes annuelles, la Société des Plantations du Haut Penja (PHP), filiale de la Compagnie Fruitière de Marseille, tient son rang avec 84 950 tonnes exportées au 31 octobre 2014. La Cameroon Development Corporation (CDC), l'entreprise agroalimentaire publique, pointe au second rang des exportations avec 67 689 tonnes. La CDC, qui s'est alliée avec les services de l'Américain Del Monte dans sa filière banane, produit également l'hévéa et le palmier à huile. 2ème employeur du pays après l'Etat, la CDC devance la Société des Bananeraies de la Mbome (44 076 tonnes) en ce qui concerne les exportations sur les dix premiers mois de l'année 2014.

Selon la courbe des exportations de l'Assobacam, le mois de mai 2014 a été le plus florissant pour les producteurs camerounais. Avec, notamment, 10 431 tonnes exportées par la PHP, contre 10 520 tonnes pour la CDC.

Les prix bord champ du cacao atteignent un niveau record, en hausse de 30%

Un peu plus de deux mois après l'ouverture de la campagne cacaoyère 2014-2015 le 1er août dernier, la filière camerounaise enregistre son premier record. En effet, selon l'Office national du cacao et du café (ONCC), les prix bord champ dans les bassins de production se sont situés, en octobre 2014, à un niveau jamais atteint auparavant. Le kilogramme était cédé à 1330 francs CFA, contre 1265 francs CFA au mois de septembre 2014. Ce qui correspond, selon la même source, à une augmentation de 30% par rapport à l'année dernière. Cette embellie sur les prix, apprend-on, est la conséquence de l'amélioration de la qualité du produit, mais surtout d'une meilleure organisation des associations paysannes, qui optent de plus en plus pour les ventes groupées, mécanisme permettant de mutualiser les efforts et de booster la capacité de négociation des producteurs devant les acheteurs.

Il s'agit là des premières retombées des rencontres organisées en fin de campagne dernière par l'Interprofession, qui dans son périple dans les bassins de production du pays a non seulement incité les producteurs à fusionner la multitude de GIC existants en coopératives uniques, parfois à l'échelle régionale, mais a aussi formé les producteurs aux techniques de ventes groupées dans des marchés périodiques mieux organisés. Cette hausse des prix est aussi à mettre à l'actif de l'éradication progressive des acheteurs illégaux, généralement enclins à spolier les producteurs. Contre ces derniers, en effet, le Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC) prévoit des sanctions de plus en plus sévères, et a annoncé pour la campagne en cours la délivrance de cartes professionnelles magnétiques infalsifiables aux exportateurs et leurs intermédiaires, ce qui éloigne désormais les acheteurs illégaux des marchés périodiques.

Le Cameroun a exporté 44 085 tonnes de cacao en trois mois

A fin octobre 2014, c'est-à-dire trois mois après l'ouverture de la campagne cacaoyère 2014-2015 débutée le 1er août 2014, le Cameroun a exporté 44 085 tonnes de cacao, en baisse de plus de 4000 tonnes par rapport aux 48 171 tonnes exportées sur la même période au cours de la précédente campagne. Selon ces statistiques communiquées par l'Office national du cacao et du café (ONCC), l'activité de broyage est également en baisse en ce premier trimestre de campagne, avec seulement 13 144 tonnes achetées jusqu'ici contre 13 658 tonnes au 31 octobre 2013, soit une baisse de plus de 500 tonnes.

Sic-Cacaos, la filiale de Barry Callebault, qui a engagé des travaux pour porter sa capacité de transformation à 50 000 tonnes annuelles dans un avenir proche, demeure le principal transformateur local avec 6333 tonnes déjà achetées en ce début de campagne. Aucun achat de fèves à transformer n'est à mettre jusqu'ici à l'actif de Chococam, la filiale camerounaise de Tiger Brands, précise l'ONCC.

Vers la mise en place d'un système national de collecte et de stockage de produits vivriers

Le directeur de la Mission de régulation des approvisionnements en produits de grande consommation (Mirap), Cyprien Bamzok Ntol, a conduit, le 1er novembre 2014, une délégation de responsables de certaines administrations publiques spécialisées (agriculture, pêche, travaux publics, économie, santé, etc.) au marché de Foumbot, l'un des plus grands marchés de vivres frais et légumes du Cameroun, situé dans la région de l'Ouest. Au cours de cette descente à Foumbot, a-t-on appris de sources proches du dossier, M. Bamzok Ntol a annoncé que le groupe qu'il conduisait réalise actuellement une étude de faisabilité en vue de la mise en place d'un dispositif national de collecte, de conditionnement, de stockage et d'approvisionnement du marché national en produits de grande consommation.

Ce dispositif doit être construit autour de deux grands bassins de production de produits vivriers au Cameroun, à savoir les localités de Belabo et de Foumbot, respectivement situées dans les régions de l'Est et de l'Ouest du Cameroun. Grâce à ce dispositif en gestation, a expliqué le directeur de la Mirap, cette structure publique espère pouvoir « *améliorer la collecte, la qualité et le temps de conservation des produits, de manière à ce qu'il y ait en permanence des produits. C'est en fait un rêve que nous pensons pouvoir devenir réalité d'ici cinq ans.* »

Pour rappel, selon la Mirap, le Cameroun perd 25% de sa production agricole à cause du manque d'infrastructures de conservation. Avec son futur dispositif, la Mirap devrait substantiellement augmenter le volume de produits alimentaires mis à la disposition des ménages camerounais, dans le cadre de ses marchés périodiques, lequel volume était estimé à 7454 tonnes de produits en 2012.

Une légère hausse de la production caféière en vue au terme de la campagne 2013-2014

A fin septembre 2014, révèle l'Office national du cacao et du café (ONCC), les exportations du café robusta au Cameroun ont atteint 17 247 tonnes. Ce niveau des exportations dépasse déjà de près de 3000 tonnes l'ensemble des exportations de cette variété au cours de la campagne 2012-2013, alors officiellement arrêtées à 14 724 tonnes. Logiquement, grâce à ce léger rebond de la production du robusta, qui représente généralement 95% du café produit au Cameroun, la production caféière nationale, arabica compris, devrait tourner autour de 20 000 tonnes au cours de la campagne 2013-2014. Une production qui demeure toujours très en dessous des 38 127 tonnes produites au cours de la campagne 2011-2012, mais surtout à mille lieues des objectifs du Plan de relance des filières cacao-café récemment adopté par le gouvernement camerounais. Ce plan, qui nécessite des financements d'un montant de 600 milliards de francs CFA sur cinq ans (2015-2020), ambitionne de porter la production du café robusta à 150 000 tonnes et celle de l'arabica à 35 000 tonnes à l'horizon 2020. Soit une production totale de 185 000 tonnes.

Le Cameroun pourrait se lancer dans la culture du coton OGM dans trois ans

La Société de Développement du Coton (Sodecoton), le fleuron de l'agro-industrie dans le septentrion camerounais, lancera dès l'année prochaine la deuxième phase des recherches visant à introduire le coton génétiquement modifié au Cameroun. Cette seconde phase durera trois ans et pourrait aboutir à la vulgarisation des OGM dans la culture du coton dans le pays.

Contrairement à la première phase, dont les recherches se sont déroulées dans un milieu clos depuis 2012, cette fois-ci, l'agro-industriel du coton expérimentera les OGM en milieu ouvert. Telles sont les principales informations ressorties d'un atelier organisé par la Sodecoton, du 23 au 24 octobre 2014 à Garoua, afin de restituer les résultats de la première phase des recherches sur l'introduction des OGM dans la culture du coton au Cameroun. Bien que les premiers résultats incitent à l'optimisme, le DG de la Sodecoton, Abdou Namba, se veut prudent. « *Nous sommes encore loin de la phase de vulgarisation. Le gouvernement, à travers la loi encadrant le domaine, a mis des balises pour éviter tout dérapage. L'expérimentation doit se poursuivre, pour s'assurer que c'est adapté à l'environnement, que c'est sans danger pour les autres variétés de coton* », confie-t-il.

Actuellement, la Sodecoton produit annuellement autour de 230 000 tonnes de coton, et envisage de décupler cette quantité, notamment au moyen de l'introduction des OGM. Comme au Burkina-Faso, où cette expérience est conduite avec beaucoup de succès depuis quelques années.

La Sodecoton envisage la création d'un fonds de stabilisation des prix aux producteurs

Face à la fluctuation des cours du coton sur le marché international, situation généralement préjudiciable aux producteurs qui sont ainsi peu rémunérés pour leurs efforts, la Société de Développement du Coton (Sodecoton) envisage de créer « *le Fonds de gestion du risque prix de la filière coton camerounaise (FGRPC-C)* ». Sorte de fonds de stabilisation des prix, le FGRPC-C, qui sera cogéré par la Sodecoton et la Confédération nationale des producteurs de coton du Cameroun (CNPC-C), apprend-on dans une page réclame publiée par l'entreprise le 6 novembre 2014, est « *destiné à garantir un prix d'achat minimum du coton graine, en cas de chute brutale des cours de la fibre de coton* » sur le marché mondial. Bien que cette société agro-industrielle publique soit peu diserte sur l'échéance de la mise en place de ce fonds, qui fait partie des « *projets arrêtés* » par le management de l'entreprise, l'annonce de la mise en place prochaine du FGRPC-C est une bonne nouvelle pour les 250 000 producteurs qu'encadre la Sodecoton dans la partie septentrionale du Cameroun.

Pour rappel, a récemment révélé Commodafrica, les cours mondiaux du coton « *ont perdu 30% de leur valeur depuis août 2013* ». Une situation qui plombe sérieusement les revenus des entreprises cotonnières et des producteurs de l'or blanc.

La production cotonnière nationale projetée à 235 000 tonnes en 2014-2015, en hausse de 7%

Les quelque 250 000 producteurs de coton recensés par la Société de Développement du Coton (Sodecoton) devraient produire environ 235 000 tonnes de coton au cours de la campagne 2014-2015, soit une hausse de 7% par rapport à la campagne précédente, au cours de laquelle le fleuron de l'agro-industrie n'aura finalement pas atteint les 240 000 tonnes escomptées en début de campagne, révèle Commodafrica. Bien qu'elle soit légère, cette augmentation de la production cotonnière camerounaise est annoncée dans un contexte international difficile, caractérisé non seulement par la baisse des cours mondiaux du coton, mais aussi par la réduction drastique des importations vers la Chine, pays qui contrôle 60% du marché mondial du coton et cumule actuellement 11 millions de tonnes de coton en réserve.

Selon les analystes, la conjonction des deux paramètres ci-dessus devrait conduire, sinon à une vente au rabais du coton, du moins à une mévente du produit, situation qui occasionnerait alors d'importantes pertes pour les sociétés cotonnières telles que la Sodecoton.

Le premier Salon international du machinisme agricole annoncé pour juin 2015

Le Cameroun abritera, pour la première fois de son histoire, un Salon international du machinisme agricole (Simac). L'annonce de cet évènement, qui se déroulera au mois de juin 2015, a été faite le 23 octobre 2014 à Yaoundé au cours d'une cérémonie de lancement officiel des travaux relatifs à la préparation du Simac. L'annonce de l'organisation de ce salon intervient au moment où les autorités camerounaises promeuvent une migration de l'agriculture de première génération, orientée vers l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire, vers l'agriculture de seconde génération, tournée vers les marchés, et qui implique la mécanisation, seul gage d'augmentation de la production. Pour l'instant, la production du pays demeure « *encore rudimentaire* », soutient Moussa Koue, premier vice-président de la Chambre d'agriculture, des pêches, de l'élevage et des forêts du Cameroun. D'après lui, « *la compétitivité des produits camerounais passera par une modernisation de la production nationale* », qui passe absolument par la mécanisation. A l'origine de ce retard de l'agriculture camerounaise, la cherté des machines agricoles, auxquelles ne peuvent avoir accès les petits agriculteurs locaux, qui font également remarquer que la plupart de ces machines ne sont pas adaptées à leurs besoins. « *Nous voulons réunir les utilisateurs des machines agricoles et les fabricants, pour que ces derniers s'aperçoivent des réalités locales. Ce que nous souhaitons à travers ce salon, c'est pousser les fabricants de machines agricoles à s'adapter aux unités de production, et non l'inverse, comme c'est actuellement le cas* », explique Moussa Koue. A en croire Ellisar Mbang Ekoutou, la coordonnatrice générale de ce tout premier Salon international du machinisme agricole, plusieurs pays devraient participer à ce rendez-vous agricole. Au premier rang des participants annoncés : la Chine, la Turquie et le Brésil.

TELECOM

MTN l'emporte sur Orange Cameroun au terme des neuf premiers mois de l'année 2014

Alors qu'un troisième opérateur a débuté ses activités en septembre dernier, et qu'une quatrième licence d'exploitation du réseau de téléphonie mobile a été octroyée dans le pays, la filiale du groupe des télécommunications sud-africain Mobile Télécommunications Network (MTN) confirme sur les neuf premiers mois de l'année 2014 son leadership dans le secteur au Cameroun, devançant la filiale du groupe français Orange, notamment sur les bases clientèles et les revenus générés. Au regard des résultats intérimaires produits par les deux groupes sur leurs performances clés pour la période s'achevant au 30 septembre 2014, il ressort que le nombre d'abonnés chez MTN-Cameroon a très rapidement progressé, pour atteindre les 11,233 millions de consommateurs, représentant une progression de 9,7% d'une année à l'autre. Chez Orange, cette même progression a été constatée, mais dans une proportion plus faible : 6,465 millions de clients seulement.

Leader en matière d'abonnés, MTN Cameroon domine aussi son principal concurrent en matière de revenus globaux. Chez Orange Cameroun, les indicateurs laissent voir que les revenus bruts accumulés sur les neuf premiers mois de l'année ont globalement été de 213 millions d'euros, soit environ 139, 632 milliards FCFA.

L'internet, le nouveau champ de bataille des opérateurs

Chez MTN, les chiffres financiers globaux du 3ème trimestre ne sont pas encore publiés, mais déjà pour le premier semestre s'achevant à la fin du mois de juin 2014 l'entreprise a déclaré avoir réalisé un revenu global de 3,048 milliards de rands sud-africains, soit un peu plus de 144 milliards FCFA, auxquels il faut ajouter les 25,526 milliards FCFA de revenus générés au cours du 3ème trimestre 2014, sur le seul segment du mobile. Ce qui ferait un revenu total à confirmer de près de 170 milliards FCFA au 30 septembre 2014. Tout au long de l'année 2014, durant laquelle on attendait l'entrée en fonction du troisième opérateur détenteur exclusif de la licence 3G, les deux opérateurs leaders ont multiplié des offres de services et des formules d'appels incitatives afin de capter le plus de clients. Une véritable mesure des performances des deux groupes reste à être actualisée au terme du premier trimestre 2015, puisque l'opérateur Nexttel (filiale du groupe vietnamien Viettel) aura déjà eu un certain temps d'activité.

Orange annonce avoir procédé à de gros investissements au Cameroun afin d'améliorer son offre en matière de services de voix, mais aussi et surtout de l'internet, le nouveau champ de bataille des opérateurs. En attendant que ces investissements commencent à porter leurs fruits, MTN Cameroon continue de trôner sur le marché grâce à un marketing qui finalement semble séduire. Une domination qui ne devrait pas préjuger des marges finales des deux entreprises, tant le bénéfice net dépend d'un ensemble de paramètres, tels que les coûts du service, les charges diverses, les amortissements et le volume de taxes associé aux revenus bruts.

Idriss Linge

Bloomfield attribue la note BBB à l'opérateur public des télécoms camerounais Camtel

Depuis octobre 2014, le Cameroun tient sa toute première entreprise à avoir fait évaluer son risque de crédit par une agence de notation financière. Trois autres sont dans les starting-blocks.

L'agence de notation financière panafricaine Bloomfield Investment, fondée par l'Ivoirien Stanislas Zézé et spécialisée dans l'évaluation du risque de crédit des entreprises et autres institutions, a attribué la note BBB avec une perspective positive sur le long terme, et 3A avec une perspective stable sur le court terme à l'entreprise des télécommunications Camtel. Cet opérateur public des télécoms devient de ce fait la première entreprise camerounaise à obtenir une notation financière.

Selon la fiche de notation de Camtel, cette note découle de facteurs positifs tels que le fait pour Camtel d'être « *un acteur incontournable dans le développement du secteur* » des télécoms, lequel « *est d'un intérêt stratégique pour l'Etat* » du Cameroun, qui d'ailleurs détient Camtel à 100%. En plus, souligne Bloomfield, fort de ce que le secteur des télécoms dans le pays recèle un « *potentiel de croissance* » important, l'Etat manifeste sa confiance envers cet opérateur historique des télécoms, confiance encore matérialisée il y a quelques semaines par l'attribution de la 4ème licence de mobile du pays à Camtel, déjà exploitant exclusif de la téléphonie fixe. Au demeurant, Bloomfield note que la situation financière de Camtel est caractérisée par « *une structure financière fragile, des* cash-flow *insuffisants* » et, surtout, un « *déficit chronique de trésorerie né d'un besoin en fonds de roulement important, accentuant la flexibilité et la dépendance financière* » de l'entreprise. En effet, les états financiers de l'entreprise au 31 décembre 2013 révèlent un déficit de trésorerie de 4,9 milliards de francs CFA, contre 3,2 milliards FCFA en 2012. Les mêmes états font apparaître un endettement abyssal, estimé à 141,2 milliards FCFA à fin décembre 2013 (contre 91,7 milliards en 2012), malgré un résultat net d'un peu plus de 3 milliards FCFA enregistré en fin d'année. Résultat net par ailleurs essentiellement tiré par le résultat hors activités ordinaires (5,2 milliards FCFA). Dans le même temps, l'on observe que le résultat d'exploitation, qui permet de mesurer le niveau réel des activités de l'entreprise, lui, a plongé à 118 millions FCFA en 2013, après avoir culminé à 4,6 milliards un an plus tôt.

CAMWATER, LA SCDP ET LE PAD ÉGALEMENT DANS LE *PIPE*

Selon Bloomfield, cette notation financière de Camtel donne le ton de « *la volonté du gouvernement camerounais de mettre en place des outils de bonne gouvernance et de transparence dans les entreprises publiques* ». En effet, après l'opérateur public des télécoms, la Cameroon Water Utilities (Camwater), le gestionnaire des infrastructures en matière d'adduction d'eau potable dans le pays, le port autonome de Douala (PAD) et la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) vont être notés par l'agence Bloomfield Investment, a-t-on appris de sources autorisées. Au terme des contrats de marché en cours de négociation entre les entreprises susmentionnées et l'agence de notation, trois mois suffiront pour attribuer à ces trois autres sociétés publiques camerounaises une notation financière préalable ouvrant aux entités concernées la porte du marché des capitaux.

Camtel devient la première entreprise camerounaise à obtenir une notation financière.

Selon nos sources, la quête de notation financière par ces entreprises publiques est le fruit d'une décision du gouvernement camerounais, qui souhaite voir ses entreprises aller sur le marché des capitaux afin de pouvoir financer elles-mêmes leurs projets. Ce qui permettra à l'Etat de mettre progressivement un terme à sa politique d'assistanat vis-à-vis de ces sociétés, qui enregistrent pourtant de « *piètres résultats* », selon une récente note de conjoncture du FMI sur l'économie camerounaise. C'est ainsi que pour commencer, ces quatre premières entreprises ont été retenues pour le lancement de cette migration des subventions étatiques vers la recherche de capitaux sur le marché dédié.

Le premier *round* de cette opération s'est déroulé en décembre 2013 au travers d'un atelier d'information sur l'importance de la notation financière dans la recherche des capitaux, rencontre organisée par le Ministère des finances au bénéfice des quatre entreprises susmentionnées. A cette occasion, le ministre camerounais des Finances, Alamine Ousmane Mey, avait indiqué que ces entreprises publiques avaient été choisies d'une part « *sur la base de l'attractivité de leur secteur d'activité* », mais également sur le potentiel de rentabilité et de performance que recèlent les secteurs dans lesquels elles évoluent. De ce point de vue, à côté des 3 milliards de francs CFA de bénéfices réalisés par Camtel en 2013 malgré une trésorerie exsangue, les performances de la SCDP, par exemple, affichent un résultat net cumulé de 12,69 milliards de francs CFA sur la période 2009-2013, avec des pics de 3,9 et 3,3 milliards FCFA respectivement en 2011 et 2013. Selon son directeur général Gaston Essomba Eloundou, qui a révélé ces chiffres au cours de la cérémonie d'installation du nouveau DGA de la SCDP le 14 novembre 2014 à Douala, le chiffre d'affaires de cette société pétrolière publique a également progressé de 44% sur la même période. Les courbes des résultats annuels du PAD, l'entreprise qui gère le port de Douala, le plus important du pays jusqu'ici, et de la Camwater, sont sinon semblables, du moins pas plus reluisantes.

Brice R. Mbodiam

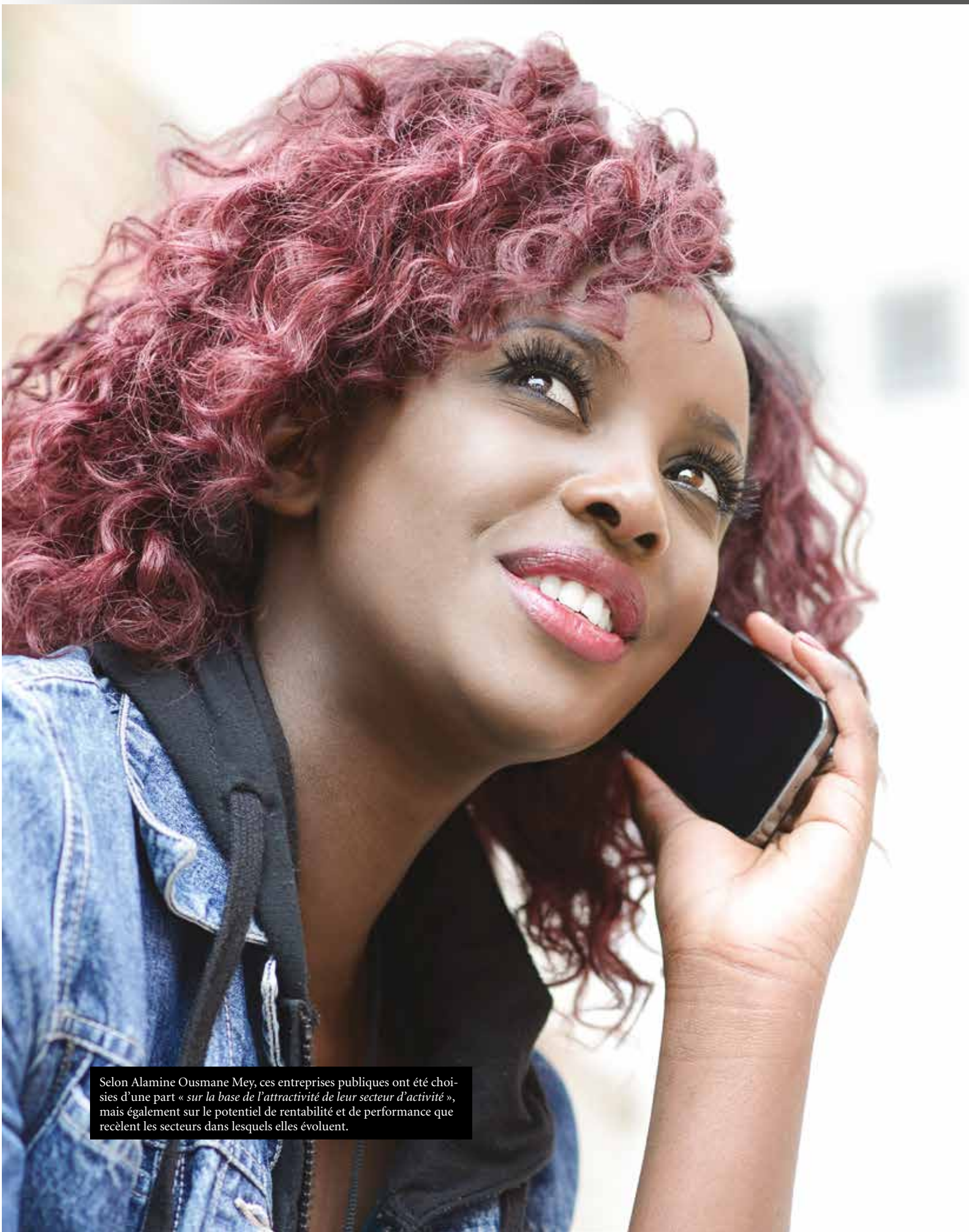

Selon Alamine Ousmane Mey, ces entreprises publiques ont été choisies d'une part « *sur la base de l'attractivité de leur secteur d'activité* », mais également sur le potentiel de rentabilité et de performance que recèlent les secteurs dans lesquels elles évoluent.

Olivier Dicoh : « *La mission principale de Camtel n'est pas la recherche de la performance financière* »

Directeur de mission chez Bloomfield Investment, Olivier Dicoh précise la pertinence de la note financière attribuée à la Cameroon Telecommunications (Camtel), ainsi que les enjeux de celle-ci.

Investir au Cameroun **: Eu égard à la situation peu reluisante de sa trésorerie, de son niveau d'endettement élevé, et du marché camerounais du mobile sur lequel deux leaders (Orange et MTN) ont pris une longueur d'avance, la note BBB attribuée à Camtel par Bloomfield est-elle de nature à rassurer les investisseurs que l'entreprise chercherait potentiellement à contacter pour exploiter sa licence de mobile ?**

Olivier Dicoh : Les notes attribuées à Camtel à long et court terme sont des notes d'investissement dans la catégorie de risque modéré, et sont de nature à rassurer les investisseurs. La note à long terme établit les fondamentaux de Camtel et la note à court terme sa trésorerie à moins d'un an. Bien évidemment, ces notes prennent en compte la trésorerie et le niveau d'endettement. Il faut comprendre que Camtel a pour principale mission le service universel (faciliter l'accès pour tous aux technologies de l'information et de la communication), et non pour l'instant la recherche de la performance financière, car son activité s'inscrit dans le cadre du Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE). Assurer le service universel nécessite la réalisation de lourds investissements (d'où un niveau d'endettement élevé), qui ne sont pas tous motivés par des objectifs de rentabilité (pose de fibre optique dans des zones non rentables pour l'instant, zones dans lesquelles les opérateurs privés n'investiraient pas) et sont imposés par l'Etat dans sa vision du développement du secteur des télécoms. La rentabilité des investissements de Camtel n'est donc pas immédiate. Camtel dispose tout de même de recettes régulières et d'une flexibilité financière qui repose sur son intérêt pour l'Etat, ce qui lui permet de disposer de trésorerie. Concernant l'activité mobile, elle sera exploitée par Camtel Mobile Telecommunications (filiale de Camtel). Cette activité n'impactera pas significativement les résultats de Camtel s'il est décidé d'effectuer une consolidation, ou du moins pour l'instant.

IC **: Parmi les facteurs que vous jugez négatifs sur votre fiche de notation de Camtel, il y a cette incertitude juridique née de ce que l'entreprise figure toujours sur la liste des entreprises à privatiser. En quoi cela est-il considéré comme un facteur négatif, dans la mesure où la privatisation peut plutôt conduire à la performance ?**

OD : Nous avons considéré cette information comme un facteur négatif dans la mesure où toute incertitude doit être levée sur le sort de Camtel si la société décide de lever des fonds sur le marché financier. L'acquéreur potentiel d'obligations doit être situé sur le statut juridique de Camtel. Il ne faut pas oublier que le statut de société d'Etat de Camtel lui donne certes des obligations, dont

celle de la mise en œuvre de la vision de l'Etat dans le secteur des télécommunications, mais elle lui confère aussi un « confort » particulier tenant au soutien de l'Etat en cas de difficultés financières.

IC **: Est-ce qu'on peut s'attendre à voir Camtel effectuer une introduction en bourse (DSX notamment), en lieu et place d'une privatisation, comme souhaité par certains experts ?**

OD : Nous pensons que la direction générale de Camtel est la mieux placée pour répondre à cette question et dire si une discussion est en cours. Mais ceci dit, nous pensons que ce serait une bonne chose pour le développement du marché financier camerounais.

IC **: De votre point de vue, si Camtel devait aller sur le marché financier,**

« Les notes attribuées à Camtel à long et court terme sont de nature à rassurer les investisseurs. »

comme cela semble se profiler à l'horizon, qu'est-ce qui serait le plus judicieux pour cette entreprise, un emprunt obligataire ou une offre publique de vente d'actions ?

OD : D'un point de vue bilanciel, une ouverture du capital à des privés donnerait une meilleure image des états financiers, mais peut conduire Camtel à plus se concentrer sur la performance au détriment du service universel. Avec un emprunt obligataire, l'Etat conserverait le contrôle des activités de Camtel et pourrait mieux poursuivre l'atteinte de ses objectifs.

IC **: La majorité des facteurs positifs de votre notation est constituée d'éléments de contexte de l'environnement des télécoms (potentiel du secteur, confiance de l'Etat), qui sont périphériques par rapport aux performances de Camtel en tant qu'entité (lourd endettement, trésorerie exsangue et résultat d'exploitation en chute libre). Ces éléments de l'environnement autour de Camtel peuvent-ils véritablement diluer les performances de l'entreprise elle-même ?**

OD : Une appréciation de la qualité de crédit de Camtel ne se base pas uniquement sur ses états financiers, mais sur son caractère stratégique pour l'Etat dans sa vision du développement du secteur. Ainsi, une société qui ne réalise pas de performances financières extraordinaires ou qui ne présente pas des « états financiers reluisants » peut bénéficier d'une bonne qualité de crédit, reposant sur sa capacité à accéder à des sources alternatives de trésorerie (flexibilité financière), intérêt stratégique de la société pour un actionnaire ou même pour un pays. De 2009 à 2013, les performances de Camtel, qui selon nous doivent être maintenues et consolidées, se sont améliorées. La « chute » du résultat d'exploitation en 2013 s'explique par l'augmentation des dotations aux amortissements au regard des lourds investissements réalisés et d'une réévaluation d'immobilisation. Il ne faut pas non plus perdre de vue que Camtel doit assurer une mission de service universel (favoriser l'accès des TIC à l'ensemble de la population), ce qui nécessite des investissements lourds non motivés par une rentabilité immédiate. L'appréciation de la performance de l'exploitation peut également se faire par l'observation de l'évolution de la valeur ajoutée et de l'excédent brut d'exploitation (EBE) entre ces deux années.

Interview réalisée par BRM

Le groupe Orange lancera son service Afrimarket au Cameroun et au Mali en 2015

Le groupe français Orange a annoncé, dans un communiqué rendu public le 2 octobre 2014, qu'il mettra en service dès 2015, au Cameroun et au Mali, son service Afrimarket, destiné aux opérations de transfert d'argent en « cash to cash » via son service Orange Money. Ce service permet de payer directement depuis l'Europe les besoins courants (nourriture, fournitures scolaires, etc.) de proches et autres parents résidant en Afrique. Après la transaction, le bénéficiaire est alors informé par SMS du paiement de son produit, de sa mise à disposition ou de sa livraison à domicile.

Le service Afrimarket sera ainsi implémenté au Cameroun et au Mali, après des expériences encourageantes en Afrique de l'Ouest, notamment en Côte d'Ivoire, au Togo, au Sénégal et au Bénin. Autant de pays qui revendiquent une importante diaspora, dont les contributions financières sont capitales pour la survie des parents et proches restés en Afrique.

Orange joue la carte de la transparence dans le coût des communications

Depuis début novembre, les abonnés de l'opérateur de téléphonie mobile Orange reçoivent automatiquement une alerte au terme de chaque appel émis. Cette dernière les informe de la durée de la communication et de ce qu'elle leur a coûté en crédit de communication. Une nouveauté qui permet ainsi aux consommateurs de mieux gérer leur forfait, et qui met fin aux suspicions contre l'opérateur télécom sur la surfacturation voilée des appels émis sur son réseau. Pour l'instant, Orange Cameroun est la seule des trois sociétés de téléphonie mobile présentes sur le marché camerounais à offrir ce service. MTN et Nexttel tardent encore à appliquer cette recommandation du ministre des Postes et des Télécommunications, Jean-Pierre Biyiti bi Essam. Chez les deux opérateurs, les consommateurs qui veulent savoir combien leur a coûté un appel doivent donc encore procéder par la bonne vieille méthode du code court destiné à la vérification du solde.

Des plateformes e-commerce, e-banking, e-money, e-santé, e-éducation en projet

Le Ministère camerounais des postes et des télécommunications (Minpostel) vient de lancer un appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un prestataire devant réaliser une étude en vue de « *l'implémentation des plateformes de services en ligne dans le cadre du projet e-post* ». Cette prestation est financée sur le Fonds de développement des télécommunications. En effet, explique le Minpostel, dans le cadre du projet e-post, qui a consisté à numériser et interconnecter tous les 234 bureaux de poste du pays, il a été mis en place un datacenter « *prédisposé à héberger les plateformes de l'e-commerce, e-banking, e-money, e-santé, e-éducation et e-governement* ». « *Une bonne exploitation de cette prédisposition pourrait permettre au Cameroun de faire un pas décisif vers l'édification de la société de l'information inclusive en cours* », indique le ministre des Postes et des Télécommunications, Jean-Pierre Biyiti bi Essam.

La numérotation téléphonique est passée de 8 à 9 chiffres le 21 novembre 2014

Depuis le 21 novembre 2014 à minuit, la numérotation téléphonique au Cameroun est officiellement et techniquement passée de 8 à 9 chiffres. Annoncé en septembre dernier par le gouvernement, le processus va résoudre le problème de l'épuisement de la tranche de numéros à 8 chiffres, accentué par l'augmentation du nombre d'abonnés chez Orange et MTN et l'arrivée du nouvel opérateur mobile Nexttel. Ce basculement a occasionné d'importantes perturbations sur les réseaux GSM et filaire du pays, rendant les communications téléphoniques difficiles et la connexion au réseau Internet pratiquement impossible par endroits. En prélude à ce basculement, les trois opérateurs de téléphonie mobile du pays et l'opérateur historique Camtel ont mené une campagne de sensibilisation de leurs abonnés pendant les deux premières semaines du mois de novembre. Par SMS, les opérateurs de téléphonie mobile ont fait savoir qu'il faudrait désormais ajouter le préfixe 6 devant leurs numéros avant de lancer un appel sur leur réseau. Camtel, lui, a indiqué qu'il faudrait remplacer le 22 et le 33 par le 243 pour tout appel sur son réseau.

Le 14 novembre 2014, l'Agence de régulation des télécommunications (ART) et les sociétés télécoms ont procédé à des tests sur l'ensemble du territoire national pendant quatre heures pour s'assurer de la faisabilité de la migration.

C'est la troisième fois que le Cameroun change de plan de numérotation téléphonique. Le premier, à 7 chiffres, était intervenu en 2001, suivi en 2007 par la numérotation à 8 chiffres. Aujourd'hui, le Cameroun compte près de 16 millions d'abonnés télécoms, tous types confondus, pour une population estimée à près de 22 millions d'habitants.

FINANCES

UBA commercialisera bientôt la MasterCard au Cameroun

Les clients d'United Bank for Africa (UBA) pourront désormais bénéficier des solutions de paiement MasterCard. C'est le fruit d'un accord conclu tout récemment entre le groupe bancaire panafricain et le fournisseur américain de solutions de paiement MasterCard. Selon les termes de cet accord, UBA est autorisée à accepter et à émettre des solutions MasterCard au Cameroun, au Tchad, en République démocratique du Congo, au Gabon, au Ghana, en Guinée (Conakry), au Kenya, au Liberia, au Mozambique, en République du Congo (Brazzaville), en Sierra Leone, en Tanzanie, en Ouganda et en Zambie. Au Cameroun, UBA rejoindra ainsi d'autres institutions bancaires telles que Banque Atlantique ou encore Afriland First Bank, qui commercialisent déjà la MasterCard, parfois en plus de la carte Visa, concurrente de la MasterCard sur le marché des solutions de paiements internationaux.

Quelques semaines avant la signature de cet accord, UBA et MasterCard avaient lancé les solutions de paiement MasterCard au Nigeria. « *Cette collaboration est un reflet de notre vision, qui est d'être une banque panafricaine de premier plan en matière de fourniture de produits et de services financiers innovants. Ce partenariat avec un acteur mondial comme MasterCard fait partie de la réalisation de notre vision pour l'Afrique* », a commenté le DG d'United Bank for Africa, Kennedy Uzoka. « *L'engagement de MasterCard en Afrique signifie que nous continuons à travailler avec divers partenaires dans le secteur des services financiers, pour développer continuellement des produits qui aident les consommateurs à passer de l'utilisation du cash à l'adoption des paiements électroniques* », a déclaré, de son côté, Daniel Monehin, président de la division Afrique subsaharienne chez MasterCard. Présent dans 19 pays africains, le groupe UBA offre des services financiers à quelque 7 millions de consommateurs via 700 agences.

Les transferts d'argent de la diaspora en hausse de 40 milliards FCFA sur quatre ans

Selon les statistiques de la Division de la balance des paiements du Ministère des finances, en 2013, la diaspora camerounaise a effectué en direction du Cameroun des transferts d'argent en espèces pour un montant total de 218,7 milliards de francs CFA, contre 181 milliards FCFA en 2009. Soit une augmentation de plus de 40 milliards FCFA en quatre ans. La zone Cemac est le principal point de départ des transferts de la diaspora camerounaise en direction du pays, avec 38% des envois enregistrés en 2013, contre 27% pour la France, 15% pour les Etats-Unis et 20% pour le reste du monde. Ces fonds servent majoritairement à assouvir les besoins élémentaires des familles restées au pays. Par ailleurs, souligne-t-on à la Division de la balance des paiements, une partie importante des transferts d'argent de la diaspora passe par des circuits informels, principalement à cause de la cherté des coûts pratiqués par les opérateurs de transfert d'argent tels que MoneyGram ou Western Union.

L'Etat camerounais lance un emprunt obligataire de 150 milliards FCFA

Les souscriptions pour l'emprunt obligataire 2014-2019 de l'Etat du Cameroun ont débuté le 24 novembre 2014 et vont s'étendre jusqu'au 23 décembre 2014, a-t-on découvert dans une affiche publicitaire rendue publique en novembre 2014 dans la presse camerounaise. Dix institutions financières ont été retenues dans le syndicat de placement de cet emprunt destiné à financer des projets d'envergure dans les secteurs de l'énergie (barrages de Memve'ele, de la Menchum et de Lom Pangar), des infrastructures routières (prioritairement les routes transnationales reliant le pays au Nigeria et aux autres Etats membres de la zone Cemac) et portuaires (port en eaux profondes de Kribi), annonce le gouvernement. Il s'agit de SCB Cameroun, la Société Générale, Afriland First Bank, EDC Invesment Corporation, United Bank Of Africa (UBA), Banque Internationale pour le Commerce, l'Epargne et le Crédit (BICEC), Cenainvest, Financia Capital, Commercial Bank of Cameroon (CBC) et Banque Atlantique.

D'un montant de 150 milliards de francs CFA, ce nouvel emprunt, le troisième de l'histoire des finances publiques du Cameroun après ceux de 2010 (200 milliards FCFA) et 2013 (80 milliards FCFA), a été arrangé par la SCB Cameroun, filiale locale du groupe bancaire marocain Attijariwafa. L'emprunt 2014-2019 sera rémunéré à 5,5% net par an, avec un différé d'un an. L'on remarquera que c'est le taux d'intérêt le plus bas depuis l'emprunt de 2010, rémunéré à 5,6%, et celui de 2013 qui avait été rémunéré à 5,9%. Une baisse du taux d'intérêt que l'on peut expliquer par l'engouement que ne cessent de manifester les investisseurs pour les obligations du Trésor de l'Etat camerounais.

En décembre, l'Etat remboursera 55,6 milliards FCFA sur son emprunt obligataire 2010-2015

Les représentants de la masse obligataire (association des souscripteurs) de l'emprunt 2010-2015 de l'Etat camerounais sont rassurés. Le 29 décembre 2014, ils pourront recevoir, au titre du remboursement de cet emprunt, la somme totale de 55,6 milliards de francs CFA, comme prévu. En effet, apprend-on dans un communiqué que viennent de rendre public les responsables de cette masse obligataire, « *les sommes correspondant au paiement de la 4ème échéance (3ème tranche du capital + intérêt)* » de l'emprunt de 200 milliards de francs CFA dénommé « *Ecmr 5,60% net 2010-2015* » ont été « *régulièrement virés* » dans le compte ouvert à cet effet à la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC).

A fin septembre 2014, souligne le communiqué, l'Etat du Cameroun avait déjà approvisionné le compte de remboursement ouvert dans les livres de la BEAC à hauteur de 41,7 milliards FCFA. Ce qui correspond à une provision mensuelle de 4,633 milliards FCFA. Il reste au Trésor public camerounais à compléter l'enveloppe déjà disponible avec les provisions du dernier trimestre 2014.

ENERGIE

Le Niger hésiterait désormais à faire transiter son pétrole par le pipeline Tchad-Cameroun

La République du Niger pourrait abandonner son projet de construction d'un pipeline, qui rallierait l'oléoduc Tchad-Cameroun, afin d'évacuer le pétrole brut produit dans ce pays d'Afrique de l'Ouest vers le port en eaux profondes de Kribi, dans le sud du Cameroun, a révélé le confidentiel La lettre du continent. A l'origine des hésitations de l'Etat du Niger, « l'insécurité grandissante à ses frontières et la menace permanente que fait désormais peser la secte fondamentaliste Boko Haram dans la région du Lac Tchad », explique la publication. Selon la même source, les autorités nigériennes étudieraient actuellement une nouvelle option, à savoir la construction d'un oléoduc plutôt en direction de la république voisine du Bénin, « *un pays jugé moins exposé* ». Cette nouvelle option présente l'avantage de s'intégrer « *dans le vaste projet de boucle ferroviaire ouest-africaine* », mais s'avère plus onéreuse. En effet, en cas d'abandon de l'option tchado-camerounaise, le budget du nouveau tracé passerait alors du simple au double, puisqu'en plus du pipeline à construire en territoire nigérien, il faudra construire en intégralité un autre oléoduc du côté béninois. Cependant, pour l'heure, le gouvernement nigérien n'a pas encore tranché. Mais le dossier est actuellement étudié par « *les messieurs pétrole du Niger, à commencer par le ministre Foumagoye Gado* », en charge du portefeuille de l'Energie et du Pétrole. L'on se souvient que c'est ce dernier qui a signé, le 30 octobre 2013 à Yaoundé, un accord bilatéral fixant les conditions de transit du pétrole nigérien en terre camerounaise à travers le pipeline Tchad-Cameroun.

« *La production du Niger n'est pas très importante. Dans un premier temps, il s'agit de 60 000 barils par jour et il fallait, pour la valoriser, choisir le chemin le plus court, qui nécessitera les investissements les moins coûteux. Il se trouve qu'avec le pipeline Tchad-Cameroun, il nous suffira de construire un pipeline d'à peu près 600 km pour faire la jonction* », avait expliqué le ministre nigérien de l'Energie et du Pétrole. Si le Niger abandonne finalement sa première option, le Cameroun sera alors privé d'importantes ressources financières, l'exportation du pétrole nigérien via l'oléoduc Tchad-Cameroun étant assujettie au payement de droits de transit au Trésor public camerounais. Ce droit de transit a été revalorisé le 29 octobre 2013, passant de 195 francs CFA (0,41 dollar) le baril à 618 francs CFA (1,30 dollar). Ce qui a permis au Trésor public camerounais d'engranger 6,5 milliards FCFA au cours des quatre premiers mois de l'année 2014, soit l'équivalent des sommes générées par ce même droit de transit sur une période de onze mois en 2013.

Pour l'instant, le pipeline Tchad-Cameroun, a indiqué le Comité de pilotage et de suivi des pipelines (CPSP), fonctionne à seulement 50% de ses capacités. Puisque, depuis l'achèvement de cet investissement présenté comme étant le plus important réalisé en Afrique subsaharienne, il n'a jamais transporté plus de 125 000 barils de pétrole par jour, alors qu'il peut transporter jusqu'à 250 000 barils.

Tradex s'associe à l'Emiratie Tristar pour livrer les produits pétroliers en RCA

La filiale centrafricaine de l'opérateur camerounais de la distribution des produits pétroliers Tradex, et Tristar, une entreprise « *de logistique liquide* » basée à Dubaï, aux Emirats Arabes Unis, ont signé le 26 septembre 2014 à Douala « *un contrat de partenariat (d'une durée d'un an, ndlr) pour la fourniture de produits pétroliers et de lubrifiants en République Centrafricaine (RCA), dans le cadre de missions humanitaires* », annonce Tradex dans un communiqué. Contrôlée par la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), Tradex s'est d'abord spécialisée dans le trading des hydrocarbures et le soutage maritime, avant de diversifier ses activités plus tard en se lançant dans la distribution des produits pétroliers raffinés. Avec un réseau de 72 stations-service à ce jour, Tradex, porte-flambeau des nationaux dans le secteur de la distribution des produits pétroliers au Cameroun, est aussi présent en RCA et au Tchad.

Depuis le déclenchement de la crise politique qui secoue la Centrafrique, né du renversement du régime du président Bozizé en mars 2013, les activités de Tradex dans ce pays ont été sérieusement perturbées. Après plusieurs mois d'inactivité, Tradex avait cependant rouvert 80% des 20 stations-service qu'elle compte en RCA au mois d'août 2013, avait annoncé Emmanuel Tamnga, le directeur commercial de l'entreprise, en inaugurant une nouvelle station-service en septembre 2013 à Yaoundé. Dans un communiqué publié en janvier 2014, Adolphe Moudiki, ADG de la SNH et PCA de Tradex, a annoncé que cette entreprise à capitaux publics a « *amélioré ses parts de marché* » dans la distribution des produits pétroliers sur le territoire camerounais en 2013, après une progression de 23% sur son chiffre d'affaires en 2012, année au terme de laquelle Tradex avait affiché un résultat net en hausse de 6%.

Le projet de centrale hydroélectrique à Natchigal prend progressivement corps

Après les récents appels d'offres pour le recrutement des personnels au sein de l'équipe d'environnementalistes du projet, le consortium SFI-Rio Tinto-EDF, qui pilote le projet de construction de la centrale hydroélectrique de Natchigal, dans la région du Centre du Cameroun, a récemment lancé deux nouveaux appels à pré-qualification en vue du recrutement d'entreprises devant réaliser les prestations géotechniques et les terrassements généraux. Les soumissionnaires avaient jusqu'au 28 octobre 2014 pour faire parvenir leurs offres à la représentation camerounaise d'Electricité de France (EDF) à Yaoundé, la capitale du pays. Pour une meilleure évaluation des compétences des soumissionnaires, le consortium a exigé la présentation des prestations similaires réalisées au cours des cinq dernières années, avec le détail des différentes tâches effectuées.

Pour rappel, piloté par la Société financière internationale (SFI), Rio Tinto Alcan et Electricité de France, le projet de la centrale de Natchigal, duquel est tributaire l'extension de l'usine Alucam d'Edéa, consiste en la construction d'une centrale d'une capacité de production de 420 MW sur le fleuve Sanaga, et d'une ligne de transport de 225 KV, longue de 50 km. Montant de l'investissement : 400 milliards de francs CFA.

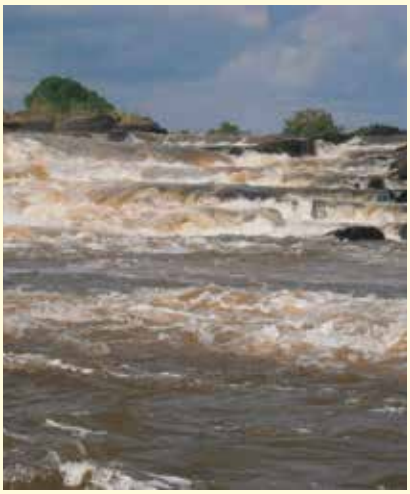

Hysacam inaugure sa 2ème centrale de captage et de traitement du biogaz du pays

La société Hygiène et Salubrité du Cameroun (Hysacam), qui gère une dizaine de contrats de ramassage des ordures ménagères dans des villes camerounaises, a inauguré le 20 novembre 2014 à Douala, la capitale économique du pays, sa 2ème centrale de captage et de traitement du biogaz. Financée par un prêt d'Ecobank, cette infrastructure permettra d'éviter de rejeter dans l'atmosphère le méthane produit par le compactage des ordures ménagères, afin de réduire considérablement les émissions de gaz à effets de serre. L'entreprise envisage par ailleurs, dans le moyen terme, de transformer ledit gaz en énergie électrique.
Hygiène et Salubrité du Cameroun avait déjà inauguré le 29 juin 2011 à Nkolfoulou, localité de la banlieue de la capitale camerounaise abritant une gigantesque décharge, la toute première centrale de captage et de traitement du biogaz du pays. Montant de l'investissement : 3 milliards de francs CFA, également obtenus grâce à un prêt bancaire.

Le constructeur chinois du barrage de Mékin accusé de non-respect de l'environnement

Le 23 octobre 2014, lors d'une descente sur le site de construction du barrage de Mékin, dans la région du Sud du Cameroun, le ministre camerounais de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable, Pierre Hélé, n'a pas été tendre envers la China National Electric Engineering Corporation (CNEEC), l'entreprise chargée de construire cette infrastructure hydroélectrique. « *Il y a un grand écart entre ce qui était prévu dans les textes et ce qui est effectué sur le terrain* », a indiqué le membre du gouvernement camerounais, en constatant le non-respect de certaines clauses environnementales du projet. En effet, a-t-il poursuivi, « *le site que nous avons visité présente des tas de déchets non triés. Il n'y a pas de traçabilité dans leur gestion. Certaines dispositions devaient être prises pour éviter la pollution des eaux. Or, des sacs de ciment dont on ne connaît pas la composition chimique y sont jetés et sont ingérés par les poissons qui y vivent. Et nous consommons ces poissons.* » En plus de ce tout ce qui précède, a encore fait remarquer le ministre Pierre Hélé, au plan social, il « *y a des problèmes d'assainissement dans les camps des ouvriers. L'hygiène y est peu fiable. En cas de maladie, tout le camp se verra infecté.* » Autant de faits qui sont, selon le ministre de l'Environnement, des manquements au cahier des charges prescrit à l'entreprise chinoise en matière de respect des règles de protection de l'environnement, et que CNEEC a été invitée à rectifier dans les meilleurs délais.
Pour rappel, le barrage de Mékin permettra d'alimenter en énergie électrique les huit communes du département du Dja et Lobo, dans la région du Sud du Cameroun, notamment grâce à la construction d'une usine de pied d'une puissance de 15 mégawatts et d'une ligne d'évacuation d'énergie de 33 kilomètres.

Eneo réduit le coût de l'abonnement de 50% pour recruter 15 000 nouveaux abonnés à l'électricité

Eneo Cameroun, le concessionnaire du service public de l'électricité dans le pays, vient d'annoncer une réduction de 50% des coûts de l'abonnement à son service de distribution de l'électricité afin de démocratiser l'accès à cette énergie dans le pays. Désormais, indique l'entreprise, le prix de l'abonnement est fixé à 9290 francs CFA hors taxes (HT) au lieu de 19 565 FCFA HT en zone urbaine, et à 5300 FCFA HT en zone rurale au lieu de 9000 FCFA. « *Ces nouveaux prix seront applicables dans toutes nos agences pour tout demandeur d'un branchement social* », indique Eneo Cameroun.
En plus de cette baisse de 50% sur l'abonnement, l'opérateur de l'électricité au Cameroun annonce le lancement de l'opération « *Une maison, un compteur* », à travers son concept EasyConnection. Cette nouvelle offre de service « *propose aux habitants sollicitant un branchement social et un abonnement une offre commerciale à partir de 40 000 francs CFA payable en plusieurs mensualités* », explique la direction commerciale de l'entreprise. « *En s'appuyant sur les associations de jeunes et les chefs de quartier, l'agence mobile se déploiera dans ces quartiers, mais aussi dans ceux qui en feront la demande pour avoir enregistré au préalable une manifestation critique d'au moins 100 demandes de branchements. Outre les demandes collectées sur le terrain, un espace Facebook et un accueil téléphonique au Centre de relation clients (8010) permettront d'enregistrer les attentes des consommateurs* », explique Eneo.
Grâce à EasyConnection, Eneo Cameroun ambitionne de recruter 15 000 nouveaux clients d'ici janvier 2015 dans les deux principales villes du Cameroun que sont Douala et Yaoundé, deux métropoles dans lesquelles l'opérateur dit avoir identifié un besoin en branchements sociaux estimé à 50 000 lignes.

Le pétro-gazier chinois Sinopec pourrait bientôt produire bitume et lubrifiants au Cameroun

Déjà présent dans l'exploration et l'exploitation pétrolière et gazière au Cameroun, à travers Addax Petroleum, Sinopec, le plus grand groupe pétro-gazier en Chine, a créé depuis le 2 octobre 2014 Sinopec International Petroleum Service Corporation Cameroon, en abrégé Sinopec Service Cameroon LTD. Cette nouvelle entité, selon l'annonce légale y afférente, élargit considérablement le champ de compétence de Sinopec dans le pays. En effet, apprend-on, en dehors de l'exploration et de l'exploitation pétro-gazière, Sinopec Service Cameroon LTD envisage d'exercer tout ou partie des activités suivantes : le négoce des produits pétroliers, la production du bitume, le contrôle de qualité sur les produits pétroliers, la production et la commercialisation de lubrifiants, ou encore le raffinage du pétrole, activité dans laquelle Sinopec est le premier en Asie et le troisième mondial. Dirigée par Huang Xialong, la nouvelle filiale du groupe pétro-gazier chinois a son siège à Douala, la capitale économique du pays.

Gaz du Cameroun peut désormais approvisionner la zone industrielle de Bonabéri

Gaz du Cameroun (GDC), filiale de la junior pétrolière et gazière britannique Victoria Oil and Gas, a déclaré le 29 octobre avoir finalisé la construction d'un pipeline sous le fleuve Wouri, qui partage la ville économique de Douala en deux. Grâce à cette avancée, l'entreprise peut désormais approvisionner en gaz naturel la zone industrielle de Bonabéri, qui concentre un grand nombre d'usines de production. Dans le même temps, GDC a fait savoir qu'elle avait construit un réseau de 1,2 kilomètre de pipeline dans la zone de Bonabéri, connectant du même coup trois entreprises qui ont déjà effectué les différents investissements visant à migrer de l'électricité au gaz naturel.
L'entreprise qui développe le projet de gaz de Logbaba semble désormais être sur de bons rails. Parmi ses clients, elle compte l'usine de ciment du groupe Dangote, et aussi Guinness Cameroun du groupe Diageo, un acteur majeur de la commercialisation de boissons en Afrique. L'entreprise a aussi indiqué être en discussions avec la société nationale de distribution d'électricité devenue Eneo. D'un autre côté, l'entreprise a indiqué, dans son rapport annuel, avoir négocié avec les Douanes pour obtenir une exemption annuelle sur l'importation des groupes électrogènes adaptés.

Production en croissance

Addax Petroleum, filiale du plus grand groupe pétro-gazier de Chine Sinopec, s'est prévalue, le 7 novembre 2014 dans un communiqué officiel, d'être la compagnie la plus active de l'upstream au Cameroun, annonçant avoir accru de 40% sa production nette depuis son acquisition de 80% de participation au 31 octobre 2011 dans Pecten Cameroon Company LCC, devenue dès lors Addax Petroleum Cameroon Company LLC. Cet opérateur pétro-gazier souligne avoir mis en œuvre une campagne de forage active pour la remise en valeur du champ pétrolier Mokoko Abana, améliorant ce faisant la production en la portant du niveau moyen de 15 000 BOPD à environ 18 500 BOPD. La filiale du plus grand raffineur de l'Asie et troisième au plan mondial relève y avoir optimisé la récupération du pétrole dans des champs arrivés à maturité, en pleine chute libre de la production au cours de l'année 2011. Sur le champ pétrolier Mokoko Abana, Addax Petroleum a permis de remonter la pente et d'augmenter la production pétrolière de 20%.

Mokoko Abana est, a noté le pétro-gazier, un champ vieux de plus de trente ans avec environ 130 puits forés, dont 90 sont toujours en production, vingt sont fermés et d'autres sont aujourd'hui abandonnés. Selon Addax Petroleum, l'exploitation d'un vieux champ comme Mokoko Abana nécessite des approches innovantes. La compagnie pétrolière explique avoir réussi, grâce à l'expertise-maison, à y réduire les coûts opérationnels et à accroître la production en appliquant des solutions adaptées à des actifs de ce genre. La filiale de Sinopec compte dupliquer l'expérience de Mokoko Abana ailleurs au Cameroun et dans ses actifs à travers le monde.

Leader du mois

Le Camerounais Célestin Monga nommé au poste de directeur général adjoint de l'Onudi

C'est la première fois qu'un Africain est propulsé à un poste aussi important au sein de l'Onudi.

L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (Onudi) a annoncé, le 4 novembre 2014, la nomination de Célestin Monga au poste de directeur général adjoint (DGA) de cet organisme spécialisé des Nations Unies.

C'est la première fois qu'un Africain est propulsé à un poste aussi important au sein de l'Onudi. L'économiste originaire du Cameroun, qui secondera désormais le Chinois Li Yong, l'actuel directeur général, sera principalement chargé de la gestion de « *l'administration* », a précisé l'organisme onusien. Avant sa nomination, Célestin Monga était en poste à la Banque mondiale, où il aura finalement travaillé pendant treize années d'affilée. *Lead Advisor* auprès du vice-président de cette institution de Bretton Woods au cours de ces dernières années, Célestin Monga a d'abord travaillé à la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Cameroun (BICIC), une fois retourné dans son pays après des études en Europe. Connu par ses compatriotes pour sa verve, qualifié de dissident par certains, Célestin Monga s'est révélé au grand public par une virulente lettre ouverte adressée aux autorités publiques camerounaises en 1990. Cette correspondance publiée dans l'alors hebdomadaire *Le Messager*, dirigé à cette époque par le célèbre journaliste Puis Njawé, de regrettée mémoire, vaudra d'ailleurs à Monga et Njawé des démêlés judiciaires cette année-là. Des bisbilles avec la justice camerounaise qui pousseront Célestin Monga sur le chemin de l'exil, notamment aux Etats-Unis d'Amérique. Il en profitera pour étoffer son cursus académique au Massachussets Institute of Technology et à Havard, et intégrera les effectifs de la Banque mondiale.

Auteur d'ouvrages de réflexion, dont son célèbre *Un Bantou à Washington*, plusieurs articles publiés dans des revues spécialisées ont également été écrits sous sa plume acerbe. Philosophe et rédacteur de la partie consacrée à l'économie dans la nouvelle *Encyclopédie de l'Afrique* (2007), Célestin Monga a aussi enseigné à la Boston University, aux Etats-Unis, et à l'Université de Bordeaux, en France. Désormais en poste à Vienne, en Autriche, où se trouve le siège de l'Onudi, Célestin Monga mettra son expérience d'économiste au service des pays en voie de développement. Des pays que cette institution onusienne a pour mission d'aider à élaborer les politiques industrielles, à créer de nouvelles industries ou à améliorer celles déjà existantes. Une mission qui s'adresse prioritairement à l'Afrique, continent le plus à la traîne au plan de l'industrialisation, et dont est originaire Célestin Monga.

BRM

Connu par ses compatriotes pour sa verve, qualifié de dissident par certains, Célestin Monga s'est révélé au grand public par une virulente lettre ouverte adressée aux autorités publiques camerounaises en 1990.

Participez à l'édification du Cameroun de demain

Chaque mois, découvrez les avancées économiques du Cameroun

Les magazines *Business in Cameroon* et *Investir au Cameroun* sont offerts gratuitement

- Ambassades et relais diplomatiques du Cameroun
- Salons VIP des aéroports de Paris, Londres, Bruxelles, Genève et Frankfurt
- Salons des compagnies d'affaires du Bourget
- En Business Class sur Brussels Airlines
- Dans les ministères et hôtels d'affaire du Cameroun

INVESTIR AU CAMEROUN .COM

Retrouvez chaque jour l'actualité économique du Cameroun

L'APPLICATION SUR IPHONE, IPAD ET ANDROID